

*Les indicateurs de développement des communautés :
Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance*

RAPPORT GÉNÉRAL

Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux
et l'Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Réal Boisvert

Octobre 2007

Québec 

Révisé : février 2008

[En ce qui a trait] à la détermination de l'échelle à laquelle la mesure du développement social devrait être réalisée. Quelles que soient les conceptions du développement social elles contiennent toutes une préoccupation marquée pour une unité territoriale qui correspond à une population de petite taille. Dans ces circonstances, la sélection des indicateurs sociaux devrait être faite de telle sorte qu'au moins une partie (sinon l'ensemble) d'entre eux puisse rendre compte de l'évolution de la situation à l'intérieur de territoires dont la population peut être de taille assez réduite. Cette préoccupation constitue un défi opérationnel majeur.

Maurice Lévesque,
Revue Développement social, vol. 3 n° 3, juin 2002.

*Les indicateurs de développement des communautés :
Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance*

RAPPORT GÉNÉRAL

Projet parrainé par le ministère de la Santé et des Services sociaux
et l'Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Réal Boisvert

Octobre 2007

**Agence de la santé
et des services sociaux
de la Mauricie
et du Centre-du-Québec**

Québec 

Rédaction

Réal Boisvert, agent de recherche

Production de cartes

Catherine Hallé, technicienne en recherche

Mise en page

Lyne Dubois

Note

Dans le but de faciliter la rédaction et la lecture du présent rapport, le genre masculin a été utilisé

Toute reproduction totale ou partielle de ce document à des fins non commerciales est autorisée, à condition que la source soit mentionnée. Toute reproduction doit être fidèle au texte utilisé.

Dépôt légal

Bibliothèque du Québec, octobre 2007

Bibliothèque du Canada, octobre 2007

ISBN : 978-2-89340-161-4

Document disponible sur le site Web de l'Agence au :

<http://www.agencesss04.qc.ca>

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES, CARTE, ILLUSTRATION ET SCHÉMA	vii
INTRODUCTION	1
1 LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS	5
2 LA COMMUNAUTÉ EN TANT QUE TERRITOIRE VÉCU	7
3 LA DÉLIMITATION DES COMMUNAUTÉS : UNE PREMIÈRE APPLICATION.....	9
4 LE CADRE LOGIQUE DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS	11
5 LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS	17
5.1 Les grands facteurs déterminants : les variables socioéconomiques.....	17
5.2 Les états de santé et de bien-être : les variables sociosanitaires	18
5.2.1 <i>Les indicateurs de santé</i>	18
5.2.2 <i>Les indicateurs de bien-être</i>	19
5.3 Les effets de modulation : les variables intermédiaires	20
6 CARTOGRAPHIE ET TYPOLOGIE DES COMMUNAUTÉS	23
6.1 Une présentation cartographique : une deuxième application.....	23
6.2 La typologie des communautés : une troisième	24
6.3 La validation de la typologie et les variables intermédiaires	27
6.4 La typologie des communautés et les pistes d'intervention	28
7 LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS.....	29
7.1 L'espace social des communautés.....	29
7.2 Les éléments porteurs du potentiel de développement.....	32
a) L'identification des éléments porteurs : les ateliers de discussion	32
b) Les contenus livrés par les ateliers	33

7.3	Les pointeurs d'habilitation.....	36
	a) La mobilisation des experts	36
	b) La délimitation du terrain d'application	37
	c) L'identification des experts	37
	d) L'exercice d'appréciation	38
	e) La consultation individuelle	38
	f) La discussion de groupe	40
7.4	Les pistes d'intervention : une quatrième application... fictive.....	41
	a) Expérimentation	41
	b) Considérations additionnelles.....	43
8	LES OPÉRATEURS FONCTIONNELS	45
	CONCLUSION	47
	REMERCIEMENTS	51
	MEMBRES DU COMITÉ AVISEUR	53
	FICHE D'APPRÉCIATION DU POTENTIEL DES COMMUNAUTÉS	55
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	59

LISTE DES TABLEAUX, FIGURES, CARTE, ILLUSTRATION ET SCHÉMA

Tableau 1	Répartition des communautés de la Mauricie et du Centre-du-Québec en pourcentage selon les différentes catégories des indices de défavorisation et indices ou indicateurs de santé et de bien-être.....	25
Tableau 2	Résultat des valeurs attendues suivant le type de communautés et un certain nombre d'indicateurs de potentiel (ressources)	28
Tableau 3	Les éléments porteurs du potentiel de développement des communautés à partir de sept ateliers de discussion	36
Tableau 4	Les pointeurs d'habilitation du potentiel de développement des communautés.....	39
Tableau 5	Cycle de développement et phase d'évolution.....	40
<hr/>		
Figure 1	Les grands facteurs déterminants : les variables socioéconomiques	18
Figure 2	Les états de santé et de bien-être : les variables sociosanitaires	20
Figure 3	Représentation des communautés de la Mauricie et du Centre-du-Québec selon leur situation socioéconomique et sociosanitaire	21
Figure 4	Les indicateurs d'état de potentiel en lien avec les types de communautés.....	26
Figure 5	L'espace social du potentiel de développement des communautés	30
Figure 6	Le déploiement du dispositif de surveillance du développement des communautés	46
<hr/>		
Carte	Les 68 communautés de la ville de Trois-Rivières au regard de la défavorisation, de la mortalité et des signalements.....	24
<hr/>		
Illustration	Une communauté et ses aires de diffusion.....	10
<hr/>		
Schéma	Le cadre logique des indicateurs du développement des communautés	13

INTRODUCTION

S'inscrivant dans la foulée des travaux de Paul Bernard sur la mesure du développement social¹ et voulant mieux soutenir l'ensemble des intervenants impliqués en matière de développement des communautés,² la Direction générale de la santé publique (DGSP) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) sollicitait le 31 mars 2005 la Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec (DSP-MCQ) afin de :

- 1) faire le point sur le contenu déjà disponible en matière d'indicateurs de développement des communautés;
- 2) favoriser le choix et l'utilisation d'indicateurs qui permettent de mieux connaître les caractéristiques et la progression des communautés;
- 3) comprendre les impératifs locaux et régionaux qui influencent le développement des communautés locales.

Pour ce faire, la DGSP confiait à la DSP-MCQ le mandat *d'identifier, d'expérimenter et de déployer des indicateurs en développement social en matière de développement des communautés pour l'ensemble du Québec* tout en lui recommandant de s'adjoindre les personnes qui interviennent de façon significative dans ce domaine et de s'assurer d'une forte dose d'acceptabilité des indicateurs proposés.

Le plan d'action³ résultant de ce mandat proposait l'atteinte de deux résultats principaux, soit :

- 1) un portrait différencié des communautés du Québec en fonction de leurs caractéristiques, de leurs besoins et de leur potentiel;
- 2) la constitution d'un réseau élargi d'utilisateurs des indicateurs de développement des communautés.

Les travaux relatifs à l'atteinte des résultats ont été entrepris en mettant de l'avant deux grands principes inhérents au développement social ou au développement des communautés.

La question de la participation des acteurs concernés par le développement des communautés appartient au premier principe. La présente démarche a, à cet effet, été menée avec la participation des gens des milieux universitaires, communautaires et institutionnels.⁴ Elle a profité de la compétence et des connaissances de plus de 200 intervenants lors d'une tournée de consultation dans huit régions du Québec à l'automne 2006. Les propositions avancées dans le

¹ Paul Bernard, Michel Bernier, Johanne Boisjoly et Jean-Michel Cousineau (2002), *Comment mesurer le développement social*, Rapport de l'équipe CQRS sur les indicateurs synthétiques, 219 pages (sans les annexes). Voir aussi : Julie Alice Morasse (2005), *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

² Ministère de la Santé et des Services sociaux (2005), Direction générale de santé publique, *Le soutien au développement des communautés : pistes d'interventions pour renforcer l'action du réseau de la santé et des services sociaux et des partenaires du développement*, Document de travail.

³ Réal Boisvert (2005), *Les indicateurs de développement social en matière de développement des communautés*, Plan d'action, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Un dossier thématique de la *Revue développement social* élabore certains aspects du plan d'action, voir : « La mesure du développement social », vol. 6, n° 2.

⁴ En particulier, en comptant sur la collaboration d'un comité aviseur dont on retrouve la liste des participants en fin de document.

présent rapport ont également été discutées et validées, en partie du moins, auprès de nombreux experts, au Québec ou à l'étranger, à l'occasion de rencontres de travail, de colloques, de missions ou de stage.

Si le premier principe appartient à l'ordre des moyens, le deuxième principe se situe au plan des finalités. Il vise à trouver un point d'équilibre entre l'intention de faire progresser la connaissance comme telle et la nécessité d'en intégrer à court terme les retombées dans la pratique du développement des communautés. Pour y arriver, nous avons voulu être à la fois pragmatique et méthodique. En ce sens, s'il est souhaitable, au regard des indicateurs de développement des communautés, de produire des résultats le plus tôt possible, il est aussi de mise de ne pas le faire à la pièce, mais dans un certain ordre. D'où l'idée de présenter ici un dispositif relativement détaillé qui demeure toutefois ouvert, un dispositif fait de formules dûment éprouvées qui inclut en même temps des applications inédites et des outils encore à l'état d'ébauche.

À la fois centrée sur l'action et sur la production de connaissances, une telle approche, vise à développer une expertise qui n'est pas seulement technique ou savante, mais également sociale. L'élaboration, la diffusion et l'appropriation des savoirs sur les indicateurs de développement des communautés participeront de plain-pied, souhaitons-le, au développement des communautés elles-mêmes.

Le présent rapport se divise en sept parties :

Nous nous attardons en premier lieu à l'expression « développement des communautés ». Nous suggérons en quoi le développement des communautés se distingue du développement social et quelles en sont, suivant ce point de vue, ses principales dimensions.

En deuxième lieu, nous nous intéressons à la notion plus particulière de communauté comme telle, abordant alors les questions à la fois sémantiques et techniques qui permettent de les identifier et de les circonscrire.

Dans un troisième temps, sans élever notre point de vue à la hauteur d'une théorie du développement des communautés, car nous n'en avons ni les moyens ni le mandat, nous proposons un cadre logique intégrant ses grandes composantes, soit la catégorie des grands facteurs socioéconomiques, la catégorie des conséquences sociales et sanitaires issues de ces facteurs, puis la catégorie des variables intermédiaires modulant la relation entre les grands facteurs déterminants et leurs conséquences au plan de la santé et des problèmes sociaux.

La partie suivante consiste à reprendre chacune de ces composantes et à y associer, suivant la disponibilité des données dans les grands fichiers populationnels, un nombre correspondant d'indicateurs.

En cinquième lieu, nous examinons une forme particulière d'analyse des indicateurs du cadre logique. Plus particulièrement, nous présentons les éléments d'une typologie démontrant que les communautés d'un territoire donné se développent de façon inégale et que, de ce fait, les interventions destinées, notamment, à réduire les inégalités doivent être ajustées aux caractéristiques propres aux communautés elles-mêmes.

La sixième partie de ce rapport s'intéresse au potentiel de développement des communautés. Au contraire des indicateurs conduisant à la construction de la typologie des communautés, les indicateurs de potentiel sont obtenus à partir de la perception qu'ont les gens du milieu du développement de leur communauté. Ils sont, pour cette raison, de nature plus qualitative. Cette section traitera de la façon dont nous entendons faire remonter ces données, enfouies dans le cerveau et le cœur des intervenants plutôt que dans les registres officiels.

En septième lieu, nous situons le contexte et l'environnement général à l'intérieur duquel pourraient se déployer les indicateurs de développement des communautés. Il s'agira alors de préciser l'ancrage opérationnel du dispositif suggéré et d'identifier ses principaux utilisateurs.

En conclusion, nous reviendrons sur la portée et les limites de ce dispositif et surtout sur sa capacité à suivre le développement des communautés, donc sur son utilité pour les personnes, les instances publiques, privées et communautaires qui oeuvrent à l'amélioration des conditions de vie, de la santé et du bien-être de l'ensemble de la population du Québec.

1 LA NOTION DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Il y n'a pas de définition officielle de l'expression « développement des communautés ». À l'exemple de ce que l'on retrouve pour le développement social, le sens qui lui est prêté va de pair avec les conceptions des personnes qui s'y adonnent. Ces conceptions à leur tour varient en fonction de la formation des individus, de leur expérience, de leur expertise et du lieu depuis lequel ils agissent.⁵ En ce sens, il n'existe pas de bonnes ou de mauvaises définitions du développement des communautés. Toutes ont leur pertinence et leur utilité.

Aux fins du présent exercice, nous avons néanmoins opté pour une acception générale qui devrait rallier la majorité des gens impliqués en développement des communautés.

Tout d'abord, même si à l'occasion on entend les deux expressions prononcées simultanément,⁶ il ne nous apparaît pas souhaitable d'amalgamer dans un même énoncé le développement social et le développement des communautés. Certes, les deux partagent un ensemble de caractéristiques communes. L'un et l'autre font appel à « *un ensemble de processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs* ». ⁷ Au surplus, leurs grandes composantes ne sauraient être étrangères à des notions comme la participation citoyenne, la démocratie, l'entraide et la solidarité humaine ainsi que la responsabilité individuelle et collective.⁸ Toutefois, là où ils se différencient, c'est au regard de leur rayon d'action.

Ainsi, le développement social évolue notamment au rang des grandes politiques publiques telles l'adoption d'une fiscalité équitable ou la création de programmes sociaux diversifiés. Son action porte sur de grands paramètres de société à l'exemple de la défense et la promotion des droits et libertés, de l'aménagement d'une société égalitaire, inclusive et soucieuse de développement durable.⁹ C'est du moins la perspective qui correspond à l'esprit qui a présidé au lancement du Forum national en 1998 et qui a accompagné l'ensemble des démarches régionales de développement social au Québec depuis une dizaine d'années.¹⁰

Si le développement social se situe surtout à l'échelle nationale et porte généralement sur de grandes orientations de société soutenues par des programmes généraux et des approches

⁵ Maurice Lévesque a déjà développé cette idée pour la notion de développement social. Nous estimons qu'elle vaut également pour le développement des communautés. Voir : Maurice Lévesque, Bruno Jean, Deena White (2002), *Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs*, GRASP-Université de Montréal. Les nombreuses perceptions du développement des communautés ont également fait l'objet d'un autre rapport soit : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) (2002), *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, Conceptions, actions, enjeux, défis et préoccupations : point de vue d'acteurs de directions de santé publique.

⁶ Voir à ce sujet les rapports : Institut national de santé publique du Québec (2002), *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, revue de littérature; et Institut national de santé publique du Québec (2002), *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, avril 2002.

⁷ Paul Bernard, *op. cit.* p. 20.

⁸ INSPQ, *op. cit.* avril 2002, p. 14.

⁹ Michel Morel et Réal Boisvert (2005), « Le développement social au Québec, tendances et caractéristiques d'une société en devenir », *Recherches et Prévisions*, n° 81.

¹⁰ Conseil de la santé et du bien-être (1997), *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social*.

globales, le développement des communautés est plus spécifique et plus ciblé. Son champ d'intervention appartient plutôt au domaine du développement local¹¹ ou de l'action sociale territoriale.¹² Il s'applique à des objets tangibles et immédiats circonscrits à des milieux de vie particuliers.¹³

Chaque être humain appartient, de façon transitoire ou prolongée, à un tel milieu. Certes, ce qui distingue les individus les uns des autres est le fait qu'ils peuvent rayonner avec plus ou moins de bonheur en dehors de ce cercle, mais tous y sont rattachés, y compris les personnes qui n'ont pas de domicile fixe et dont on peut pourtant constater la régularité des itinéraires à l'intérieur d'un même espace.¹⁴

Vu sous cet angle, le développement des communautés est concerné : 1) par tout ce qui touche à l'expression des rapports sociaux en général et, en particulier, aux dynamiques ou aux processus de coopération,¹⁵ d'entraide, de partenariat et de mobilisation dans un espace donné; 2) par les approches de revitalisation, d'intervention ou d'organisation communautaires visant la prospérité, la vitalité, la sécurité, la salubrité, l'égalité, la liberté, la créativité des individus au sein de leur milieu d'appartenance.¹⁶

Inscrit dans un cadre géographique précis, le développement des communautés participe à la construction identitaire des individus et, de ce fait, est étroitement associé à l'évolution de l'estime de soi, au sentiment de fierté, à la volonté d'entreprendre et d'accomplir son potentiel de développement.¹⁷

¹¹ Voir : Bernard Vachon (1993), *Le développement local, Théorie et pratique, Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Gaëtan Morin.

¹² Selon l'expression retenue en France pour désigner la pratique du développement social au plan des collectivités locales. Voir : Jean-François Bernoux (2005), *Mettre en œuvre le développement social territorial, Méthodologie, outils, pratiques*, 2^e édition, Dunod, Paris.

¹³ Louis Favreau (2003), « Développement des territoires : Nouvelles approches du développement régional ? », *Chaire de recherche en développement des collectivités*, Université du Québec en Outaouais.

¹⁴ Robert Lamarche (2006), « À qui appartient le centre-ville », *L'Actualité*, juin.

¹⁵ Au sens de David Chavis cité dans INSPQ, 2002, *op. cit.* p. 16.

¹⁶ C'est du moins l'esprit qui nous semble prévaloir dans les approches de développement des communautés telles que menées, entr'autres, dans le projet «*Ascot en santé*», Voir : Jacques Caillouette et Paul Morin (2007), « Organisation communautaire et territoire, l'expérience d'un quartier de Sherbrooke », dans *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique*, sous la direction de D. Bourque, Y. Comeau et L. Fréchette, Montréal, Collection « Pratiques sociales et économiques », Presses, de l'Université du Québec. Voir aussi : Jacques Caillouette (2001), « Pratiques de partenariat, pratiques d'articulation identitaire et mouvement communautaire », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n°1.

¹⁷ La tirade estime de soi, fierté et actualisation de son potentiel de développement est illustrée dans l'un ou l'autre des textes qui composent le dernier livre de Ichiro Kawachi et de Lisa F. Berkman. Nous ajoutons ici la composante milieu de vie à cette tirade, insistant sur l'importance de l'environnement social, du quartier en particulier. Voir : Ichiro Kawachi et LF Berkman (2003), *Neighbourhoods and Health*, Oxford University Press inc., New-York. Voir aussi, pour un point de vue plus spécifique au regard de la pauvreté ou de la défavorisation : Sylvain Pechoux (2004), *Vivre dans un quartier désqualifié, Images des lieux et image de soi dans le 20^e arrondissement de Paris*, Mémoire de DEA en sociologie, École des hautes études en sciences sociales, Paris.

2 LA COMMUNAUTÉ EN TANT QUE TERRITOIRE VÉCŪ

Cela étant dit, à quoi correspond le territoire dans lequel se regroupent les individus appartenant à une même communauté ? Les territoires administratifs (ou territoires institutionnels) pourraient être pris en considération; mais ils ne sont pas toujours adéquats. Les territoires de MRC (municipalités régionales de comté), les districts sociosanitaires, les arrondissements des grandes villes, les réseaux locaux de santé ou les commissions scolaires rassemblent souvent en leur sein des communautés distinctes et très souvent des populations hétérogènes. Ainsi, un indicateur quelconque appliqué à ces entités décrit forcément des réalités moyennes obtenues à partir d'éléments disparates. Autant de « construits » qui augmentent les risques d'erreur écologique¹⁸ et qui empêchent de ce fait de bien saisir le jeu des inégalités sociales. Autant d'assemblages surtout qui ne permettent pas d'apprécier, au sein d'une même unité, les relations entre, d'une part, les rapports sociaux, la qualité de la participation, la situation de l'isolement ou de l'exclusion sociale et, d'autre part, la santé et le bien-être.

C'est pourquoi, à la place du territoire administratif, il est proposé ici de s'en remettre à la notion de territoire vécu.¹⁹ Un territoire, pour paraphraser Jean-Charles Falardeau, que l'on peut apprécier avec les pieds, les yeux et les oreilles, en marchant, en regardant et en écoutant.²⁰ Ou encore, pour le dire avec Ferdinand Tönnies, un regroupement à l'échelle humaine à l'intérieur duquel les échanges sociaux revêtent un caractère personnalisé.²¹

Un tel territoire est une entité relativement homogène au plan humain et à l'échelle géographique.²² Il correspond en gros à un quartier, à un voisinage ou encore à une paroisse en milieu urbain et à un village en milieu rural.²³ Surtout s'il est circonscrit avec la participation des personnes qui sont relativement familières avec les lieux (professionnels ou simples citoyens), il offre l'avantage de soulever un intérêt certain en ce qui concerne les différentes données, quantitatives ou qualitatives, qui lui sont afférentes; au surplus, parce qu'il fait référence à des réalités courantes, il peut bénéficier d'une meilleure rétroaction des populations locales au moment de la diffusion des informations portant sur leur milieu et sur l'ensemble des communautés de leur région.

¹⁸ Voir : Ana V. Diez-Roux (2003), «The Examination of Neighborhood Effects on Health : Conceptual and Methodological Issues related to the Presence of Multiple Levels of Organizations», dans Ichiro et Berkman, *op. cit.* p. 52.

¹⁹ Denis Bourque et Louis Favreau (2004), « Le développement des communautés : les concepts, les acteurs et les conditions de succès », *Revue développement social*, p. 27, vol. 4, n° 3.

²⁰ Jean-Charles Falardeau (1974), « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. XV, n° 2.

²¹ Dans Jean-Pierre Durand (1989), *Sociologie contemporaine*, Paris, Éditions Vigot.

²² Deux caractéristiques propres aux communautés dites spatiales sur lesquelles portent les indicateurs de santé à l'échelle des communautés selon Trevor Hancock et coll. (1998), *Indicators that Count! Measuring Population Health at the Community Level*, Final, Draft, rapport non publié.

²³ À cette échelle, rappelons-le, les risques d'erreur écologique sont limités. Paul Bernard et coll., *op. cit.* p. 113.

3 LA DÉLIMITATION DES COMMUNAUTÉS : UNE PREMIÈRE APPLICATION

À l'occasion d'une étude portant sur les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec, nous avons posé d'emblée *a priori* selon lequel les communautés qui forment un territoire donné ne sauraient être mieux circonscrites que par ceux et celles qui y résident.²⁴ En milieu urbain, la délimitation territoriale des communautés a donc été effectuée à partir de la perception qu'avaient des milieux de vie, des quartiers ou des paroisses d'une ville, ceux et celles qui les fréquentent, et cela, à titre d'intervenants ou à titre de résidents. Cette opération a été menée lors de rencontres de travail réunissant des informateurs clés issus de plusieurs secteurs d'activités (urbanistes, conseillers municipaux, travailleurs sociaux, intervenants communautaires, citoyens, gestionnaires d'établissements publics, etc.). Munis de cartes géographiques du territoire, ceux-ci ont d'abord été invités à tour de rôle à décomposer leur ville en nombre idéal de quartiers. Ensuite, ils ont été appelés à mettre en commun leur découpage géographique respectif. En troisième lieu, ils devaient dégager un consensus autour d'un découpage final.

Au terme de cet exercice, la région sociosanitaire de la Mauricie et du Centre-du-Québec, qui compte près de 500 000 personnes, a été divisée en 300 communautés environ. Ces communautés, de taille à peu près égale, réunissent ainsi un nombre suffisant d'individus, autant qu'il en faut pour réaliser certains tests statistiques. Elles regroupent en moyenne 2000 personnes et forment un tissu social suffisamment indifférencié, c'est-à-dire composé de gens qui possèdent, dans la mesure du possible, à peu près les mêmes caractéristiques socioéconomiques. De plus, la trame géographique de ces communautés est relativement uniforme. En milieu urbain, elle respecte les frontières naturelles des milieux de vie, et cela, en suivant le tracé des parcs, des grandes artères routières, des rivières ou des lignes de transport électrique. En milieu rural, elle suit les limites juridiques des municipalités. Enfin, la délimitation de ces communautés s'incline, en milieu rural, devant la contrainte des frontières municipales et, en milieu urbain, elle compose à partir du tracé de l'unité d'observation la plus petite de Statistique Canada; soit l'aire de diffusion.

Bien sûr, on ne peut pas transposer cette approche telle quelle dans les autres régions du Québec. Certaines d'entre elles, comme la région de la Capitale nationale, ont déjà procédé en partie au découpage de certaines communautés en quartiers ou en unités de voisinage. D'autres, comme la région de Montréal-Centre, pourraient faire l'économie d'un tel exercice en désignant l'ensemble des secteurs de recensement (environ 900) de l'île de Montréal comme autant de communautés, ce qui est peut-être excessif compte tenu de la densité humaine de la ville. Ce qui est sûr c'est que, à Montréal toujours, les territoires de CSSS (n=13) ou les districts sociosanitaires (n=29) ne garantissent pas l'homogénéité des données. Le mieux encore serait sans doute de se référer à la notion de grand quartier et de délimiter en leur sein un certain nombre de communautés

²⁴ Voir : Réal Boisvert et Yves Pepin, en collaboration avec Catherine Hallé (2004), *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique (phase II)*, Direction des systèmes d'information et de la qualité (Équipe connaissance/surveillance/évaluation), Direction de la santé publique, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Voir aussi : Réal Boisvert, Yves Pepin et Louis Rocheleau, en collaboration avec Sophia Crosato (2000), *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique (phase I)*, Rapport de recherche, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, révisé en septembre 2003.

distinctes. Par exemple, Côte-des-Neiges peut aisément être divisé en trois ou quatre quartiers. Même chose pour les secteurs Rosemont ou Hochelaga-Maisonneuve. Au total, la région Montréal-Centre pourrait être répartie en 300 communautés environ.

À la fin, sur un territoire comme une région sociosanitaire, l'exercice de délimitation des communautés renvoie à des consensus forts, établis à partir de perceptions liées à l'histoire, à la géographie et à une sociologie élémentaire du milieu. L'illustration suivante donne un aperçu de l'emplacement d'une communauté quelconque au sein d'une ville de taille moyenne.

Illustration Une communauté et ses aires de diffusion



4 LE CADRE LOGIQUE DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

La relation entre les conditions socioéconomiques et la santé est largement démontrée. Pour une, Ginette Paquet en donne la preuve dans son dernier livre *Partir au bas de l'échelle*.²⁵ Mais il y a plus. Sans rejeter l'idée que la mauvaise santé a forcément un impact sur le bien-être des personnes, Paquet rappelle que les données recueillies de façon longitudinale nous démontrent que, à santé initiale comparable, au bout d'un certain temps, c'est la précarité de l'emploi ou des revenus qui expliquent les écarts observés au plan de la mortalité ou de la santé.

Cette relation entre la santé et les conditions socioéconomiques ne vaut pas que pour les individus pris isolément. Elle s'applique aussi aux milieux de vie et aux communautés humaines. Le dernier manuel d'Ichiro Kawachi et de Lisa Berkman cité plus haut, est tout entier consacré à cette question.

Ces derniers rappellent que les personnes évoluant aux États-Unis dans les zones dites de pauvreté ont un risque de mortalité de 1,71 en comparaison avec les personnes vivant à l'extérieur de ces zones.²⁶ Inversement, d'autres études, citées par Kawachi et Berkman, démontrent que certains quartiers mieux nantis offrent un effet protecteur de l'ordre de 0,87. Cette inégalité de statut face à la mort et à la maladie est sans surprise. On sait depuis les travaux de l'École de Chicago, écrit Robert Sampson, que c'est dans les communautés pauvres, insalubres et délabrées, que l'on retrouve le plus de mortalités infantiles, de délinquance, de crimes, de cas de tuberculose ou de détresse psychologique, etc.²⁷ Kawachi et Berkman nous apprennent, au surplus, que de nos jours cette situation persiste en dépit des forts mouvements de population qui sont souvent le lot de tels quartiers.²⁸

Plus près de nous, les travaux de l'Observatoire montréalais des inégalités sociales de la santé (OMISS) et ceux du Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal²⁹ démontrent que, d'une façon ou d'une autre, le lieu de résidence de la population est relié à la mortalité ou à certains indicateurs de santé.³⁰ Il en est ainsi pour l'ensemble des publications issues des activités de surveillance de l'état de santé de la population des différentes directions régionales de santé publique du Québec.

²⁵ Ginette Paquet (2005), *Partir du bas de l'échelle, des pistes pour atteindre l'égalité sociale en matière de santé*, Les presses de l'Université de Montréal, 153 pages.

²⁶ Ichiro Kawachi et LF Berkman, 2003, *op. cit.* p. 3.

²⁷ Robert J. Sampson (2003), «Neighborhood-Level Context and Health : Lessons from Sociology», in Ichiro Kawachi et LF Berkman, *op. cit.* p. 133.

²⁸ Robert J. Samson, *op. cit.* p. 134.

²⁹ Leur site Internet respectif se retrouve aux adresses suivantes : <http://www.omiss.ca/>, <http://www.centrelearoback.ca>. On note également que de plus en plus de travaux sont publiés sur l'environnement social à l'échelle des communautés, dont : L. Bertrand et coll. (2006), *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal*, Agence de santé de Montréal, Montréal.

³⁰ En particulier, un classique : Robert Choinière (1992), « Les disparités géographiques de la mortalité dans le Montréal métropolitain, 1984-1988, études écologiques des liens avec les conditions sociales, économiques et culturelles », *Cahier québécois de démographie*, vol. 20, n° 1. Aussi : Jean-Pierre Courteau, Josée Charlebois et Normand Trempe (1996); *Variations de la mortalité en relation avec le taux de pauvreté des quartiers en Outaouais urbain et dans le Québec urbain*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Direction de santé publique, Hull (Québec).

Si, au même titre que pour les individus eux-mêmes, les communautés humaines formées par les paroisses, les quartiers ou les municipalités rurales, sont inégalement choyées au plan socioéconomique et au regard de la santé, à défavorisation socioéconomique comparable, certaines de ces communautés s'en sortent cependant mieux que d'autres. À pauvreté égale par exemple, toutes les communautés ne s'enlisent pas dans la désintégration.³¹ Au demeurant, il y a aussi des communautés relativement bien nanties qui sont aux prises avec de sérieux problèmes sociaux.³² Tout compte fait, les grands déterminants socioéconomiques n'expliquent pas tout. Un ensemble varié et complexe de facteurs intermédiaires est en cause pour rendre compte du fait que telle ou telle communauté défavorisée s'en tire bien en matière de santé et de bien-être. Car d'aucunes sont à l'évidence plus résilientes. Certaines sont plus vulnérables que problématiques. En revanche, d'autres communautés, en dépit de leur richesse relative, sont des lieux propices à la survenue de problèmes divers. Si la situation d'une communauté humaine est déterminée par de grands paramètres socioéconomiques, elle est aussi sous l'influence des dynamiques sociales propres au milieu lui-même ainsi qu'aux caractéristiques particulières de l'environnement comme tel. Les communautés locales contiennent en leur sein des mécanismes, des processus, des conventions ou des normes qui expliquent en partie leur évolution différenciée.³³

Parmi tous ces éléments, la notion de capital social, envisagée au sens de richesse sociale plus ou moins partagée par les membres d'une même communauté, est souvent évoquée pour rendre compte du dynamisme des milieux de vie.³⁴ Déclinée à la manière de Coleman, elle permet de mieux saisir l'importance des liens sociaux.³⁵ À la façon de Putnan,³⁶ elle touche la question de participation sociale. Avec Fukuyama, elle porte sur les valeurs et les normes de société.³⁷ Suivant Pierre Bourdieu,³⁸ qui rapporte, il est vrai, la notion à une classe plutôt qu'à une communauté, la possession de capital social est une source de reconnaissance, devenant ainsi une ressource utile à l'obtention d'un statut social plus ou moins élevé. D'autres auteurs, sous des notions apparentées comme celles de maîtrise communautaire,³⁹ d'efficacité communautaire⁴⁰ ou

³¹ Voir : Louis Favreau et Benoît Lévesque (1996), « Développement économique communautaire », *Économie sociale et intervention*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec.

³² Qu'on nous permette ici de citer les travaux que nous avons faits en Mauricie et au Centre-du-Québec, soit par le biais d'études écologiques citées à la note 16, soit en retenant des approches de type monographiques comme le suivant : Réal Boisvert et Louise Lemire (1990), *Regard sur la problématique de la santé mentale : désintégration et réseaux d'entraide dans quatre communautés de la Mauricie*, rapport de recherche, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.

³³ Sally Macintyre et Anne Elleway (2000), « Ecological approaches : rediscovering the role of the physical and social environment », dans Lisa Berkman et Ichiro Kawachi, *Social Epidemiology*, Oxford University Press.

³⁴ Une notion bien connue au Québec grâce au livre de Jean-Pierre Bélanger, Robert Sullivan et Benoît Sévigny (2000), *Capital social, développement communautaire et santé publique*. Québec : ASPQ Éditions, 224 pages. Consulter aussi la synthèse critique de Sophie Ponthieux (2003), *Que faire du « social capital » ?* Institut national de la statistique et des études économiques, Série document de travail. Voir aussi : Louise Bouchard et coll. (2003), « Quelle incidence du capital social sur la santé des canadiens ? », *Le capital social comme instrument de politique publique*, Gouvernement du Canada, Projet de recherche sur les politiques, Série document de travail 010.

³⁵ James S. Coleman (1988), « Social capital in the creation of human capital », *American journal of sociology*, 94, 95-120.

³⁶ Robert Putnan (2000), *Bowling alone : the collapse and revival of American community*, Simon and Schuster.

³⁷ Francis Fukuyama, « Trust : social capital and global economy », *Current*, 379 : 12-18, 1996.

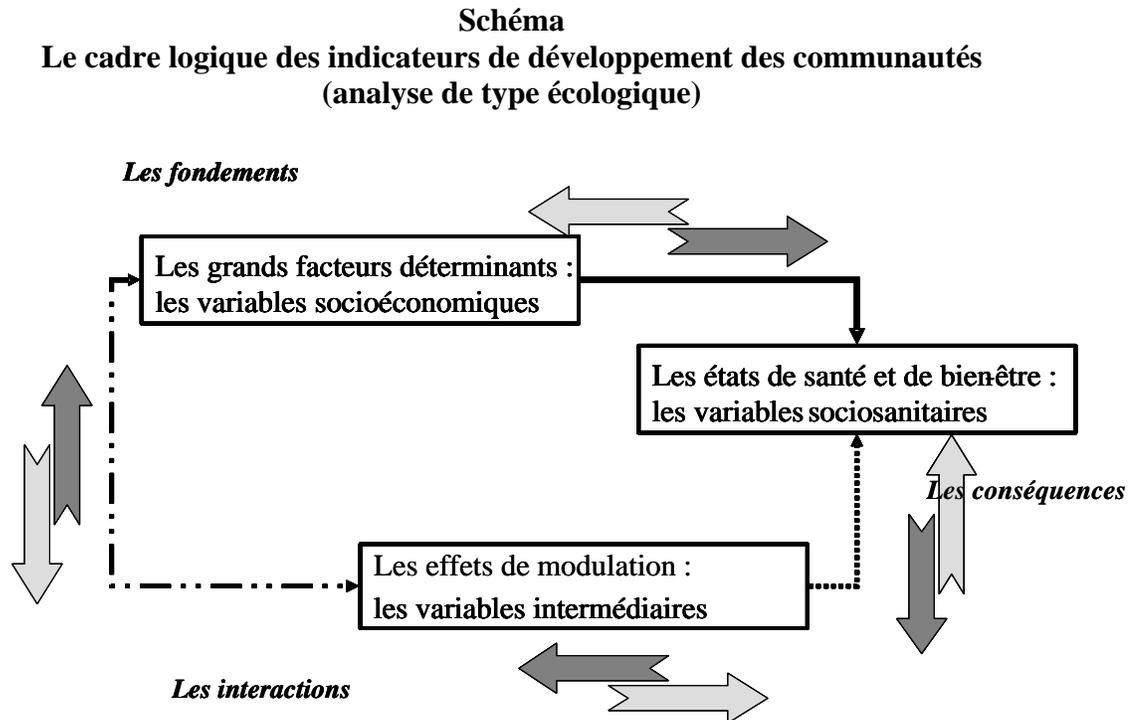
³⁸ Pierre Bourdieu (1982), *Réponses*, Seuil, p. 95.

³⁹ Stevan E. Hobfoll et coll. (2002), « The impact of communal-mastery versus self-mastery on emotional outcomes during stressful conditions: a prospective study of native American women », *American Journal of Community Psychology*, vol. 30, n° 6.

⁴⁰ Robert J. Sampson, *op. cit.* p. 138-139.

de mobilisation communautaire,⁴¹ envisagent l'existence pour une communauté humaine de dispositions plus ou moins durables aptes à développer des synergies d'ensemble. De telles dispositions renforcent la capacité des individus à façonner leur environnement. Elles les amènent à partager des engagements communs et à se donner des objectifs collectifs, leur permettant de se mobiliser en vue de transformer leur situation.⁴²

D'où l'idée de constituer, entre les grands facteurs socioéconomiques et la santé et le bien-être, un bloc de facteurs intermédiaires modulant les conséquences des facteurs socioéconomiques sur la santé et le bien-être et agissant à la manière d'une boucle récursive sur les causes et sur leurs effets.⁴³ Le schéma suivant illustre les relations unissant les grandes catégories concernées par les indicateurs de développement des communautés.



Ce schéma est composé d'entités qui sont reliées entre elles suivant ce qui a été énoncé plus haut. Ce sont les grands facteurs socioéconomiques qui déterminent avant tout l'état de santé et de bien-être des communautés et moins l'inverse. D'où le sens de la flèche qui va depuis les variables socioéconomiques jusqu'aux variables de santé ou de bien-être. Toutefois, cette relation, aussi significative soit-elle, n'appartient pas à l'ordre de la fatalité. Un bloc de variables

⁴¹ Paul Bernard et coll., *Why do neighbourhood characteristics influence social inequalities in health? A conceptual framework*, Léa-Roback, Centre de recherche sur les inégalités sociales de santé de Montréal, non daté.

⁴² Ceci étant, la notion de capital social est à peu près toujours subdivisée en trois ou quatre grandes catégories selon les auteurs consultés. Voir : Laura Lisaka (2006), *Social Capital in Finland*, Statistics Finland, Helsinki.

⁴³ Sur la notion de boucle récursive, voir : Edgar Morin (2004), *La méthode 6, Éthique*, Paris, Éditions du Seuil.

intermédiaires, représentatif de la dynamique sociale du milieu, marque la teneur des liens entre les composantes socioéconomiques et leurs effets sociosanitaires. L'influence des variables intermédiaires est sans doute plus grande sur la santé et le bien-être que sur les facteurs socioéconomiques. C'est ce que veut exprimer le pointillé différent des flèches unissant cette dimension aux deux autres.⁴⁴

Le développement des communautés peut donc être apprécié à partir de données reliées à ces trois composantes : les fondements socioéconomiques, les conséquences qu'elles entraînent et le jeu des interactions sociales au sein des communautés.

Aussi rudimentaire qu'il soit, le système des flèches autour du schéma, indique que le développement d'une communauté obéit à un certain cycle. L'état de développement d'une communauté, c'est-à-dire l'état de ses composantes, évolue, nécessairement, en mieux ou en moins bien, dans un sens ou dans un autre.⁴⁵

Dernier point, les données s'appliquant au cadre logique retenu ici appartiennent principalement, mais pas uniquement, à des analyses de type écologique. Une précision à ce sujet. Ces analyses ont la particularité de transposer dans des unités territoriales particulières, donc à des communautés géographiques distinctes, des caractéristiques communes (colligées à même de grands fichiers populationnels tels le recensement ou le registre des décès) à un ensemble d'individus.⁴⁶ Elles ne permettent donc pas de contrôler pour un même individu, comme c'est le cas dans des enquêtes longitudinales ou des études transversales, toutes les informations le

⁴⁴ Bien sûr, l'étalon de mesure du développement d'une communauté n'est pas son état de santé et de bien-être. Le développement d'une communauté réside plutôt dans le fait que chacune de ses composantes tend vers un état d'accomplissement optimal. La question ici est de savoir quel est le poids respectif des variables socioéconomiques et des variables intermédiaires sur la santé et le bien-être des communautés. S'il est difficile de le quantifier, on peut cependant affirmer, avec George A. Kaplan, qu'évidemment les premières ont, à l'échelle des communautés, une influence prépondérante. Mais, en plus de l'effet de contexte lui-même, c'est le jeu des interactions entre les deux qui fait la différence sur la santé et le bien-être. George A. Kaplan (1999), « Location, Location, Location », *Psychosomatic Medicine*, n° 61, pp. 744-745. Voir aussi : Paul Bernard et coll. (2007), Health inequalities and place : « A theoretical conception of neighbourhood », *Social and medicine*. À paraître. Sur un autre plan, dans un article portant sur la nouvelle économie rurale, Bill Reimer propose un modèle de développement plus nuancé, mais qui se résume néanmoins à trois composantes : les actifs de la communauté (différents capitaux et ressources), les processus de transformation des ces actifs (bureaucratiques, marchands, communautaires ou associatifs) et ce qui en résulte au plan de la richesse économique, de l'inclusion et de la cohésion sociales, de la santé et de la sécurité; le tout est influencé par le contexte des influences extérieures à la communauté comme la globalisation des marchés, les politiques gouvernementales, etc. Ce modèle illustre bien à quel point le développement d'une communauté relève des relations complexes et inextricables entre toutes ses composantes. Relations qu'il importe de documenter en recourant à plusieurs sources de données comme celles issues d'enquêtes générales, provenant des grands fichiers de recensement ou obtenues grâce à des études particulières. Ces données-là ne sont pas systématiquement disponibles. Comme notre approche vise à fournir les mêmes données pour toutes les communautés d'un vaste territoire dans un même espace temps, malgré son aspect plus réducteur, nous nous en remettons donc à notre modèle. Voir : Bill Reimer (2006), « The rural context of community development in Canada », *Journal of Rural and Community Development*, vol. 1 n° 2.

⁴⁵ À défaut d'une référence sur le cycle de développement général d'une communauté, évoquons ici un aspect de ce développement, à savoir son « empowerment » en matière de développement communautaire dont on peut suivre les étapes, depuis la simple participation des individus jusqu'à l'acquisition chez eux d'une conscience critique. Voir : William Ninacs (2001), *Types et processus « d'empowerment » dans les initiatives de développement communautaire au Québec*, thèse de doctorat, Université Laval, École de service social, 313 pages.

⁴⁶ Marc Ferland et coll. (1998), *Santé et inégalités sociales au Québec : une analyse comparative du pourcentage d'assistés sociaux par CLSC en tant qu'indicateur socioéconomique*, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la planification et de l'évaluation.

concernant, d'où l'importance de tendre vers la plus grande homogénéité possible, comme cela a été précisé à la section portant sur la délimitation des communautés. D'après Paul Bernard, ceci réduit les risques d'erreur écologique.⁴⁷ Il est ainsi possible de faire un certain nombre d'analyses élémentaires sans qu'il soit nécessaire de recourir au déploiement d'une instrumentation complexe pour isoler notamment, au regard d'unités d'analyse utilisées, les influences dues aux effets de contexte et celles dues aux effets de composition.⁴⁸

⁴⁷ Paul Bernard et coll. (2002), *op. cit.* p. 133.

⁴⁸ S. V. Subramanian et coll. (2003), «Multilevel methods for public health research», in Kawachi and Berkman, *Neighborhoods and Health*, Oxford University Press.

5 LES INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

5.1 Les grands facteurs déterminants : les variables socioéconomiques

Les analyses écologiques, dans leur plus simple expression, peuvent s'appuyer sur une seule variable. Elles permettent alors de décrire un aspect ou l'autre du développement d'une communauté. Le taux de chômage, le niveau de scolarité, le revenu moyen ou le pourcentage de personnes ayant tel ou tel statut social sont autant d'indicateurs de la situation particulière d'une communauté donnée. Mais le développement d'une communauté ne saurait être apprécié à partir d'une seule dimension à la fois. Pour avoir une idée plus synchrétique de sa situation, on recourt alors à des analyses factorielles.⁴⁹ Cela a donné lieu à la création de plusieurs indices composites aptes à décrire la situation socioéconomique d'un territoire quelconque en tenant compte simultanément de ses différentes dimensions, elles-mêmes à partir d'autant de variables ou d'indicateurs différents.⁵⁰ C'est dans le droit fil de ce courant que se situent les travaux de Robert Pampalon et Guy Raymond dont l'indice de défavorisation est largement diffusé au Québec.⁵¹

Cet indice est utilisé pour mesurer les inégalités socioéconomiques à l'échelle des aires de diffusion (plus petite entité du recensement national). Il est divisé en deux grandes composantes, la défavorisation matérielle et la défavorisation sociale. Au total, l'indice de défavorisation regroupe six indicateurs : le pourcentage de personnes sans diplôme d'études secondaires, le rapport emploi/population, le revenu personnel moyen (composante matérielle), le pourcentage de personnes vivant seules, le pourcentage de personnes séparées, divorcées ou veuves et le pourcentage de familles monoparentales (composante sociale). En se servant de cet indice, au même titre que ce qui est fait par Pampalon et Raymond pour une aire de diffusion, il est donc possible d'obtenir pour chaque communauté d'un territoire quelconque une valeur de l'indice de défavorisation. Ces valeurs à leur tour peuvent être regroupées en quintiles, de sorte que sur ce même territoire, les communautés à l'étude peuvent être désignées comme étant très défavorisées, défavorisées, moyennes, favorisées ou très favorisées au plan social ou au plan matériel. En s'inspirant de Pampalon et Raymond toujours, il est possible de regrouper ces mêmes communautés dans une matrice à 25 possibilités, suivant qu'elles soient très défavorisées et au plan social et au plan économique, ou encore très favorisées sur ces deux dimensions et ainsi de suite.

La figure 1, plus bas, présente l'indice de défavorisation, ses deux composantes (matérielle et sociale) ainsi que sous la possibilité de les réunir sous la forme d'une composante principale (analyse factorielle à un facteur plutôt qu'à deux facteurs) telle que le laisse voir l'accolade qui réunit dans un même ensemble la composante matérielle et la composante sociale. À noter que chacune des variables qui compose l'indice de défavorisation se voit attribuer sur cette figure le

⁴⁹ Jean Renaud et coll. (1996), *Espace urbain, espace social : Portrait de la population des villes du Québec*, Éditions Saint-Martin.

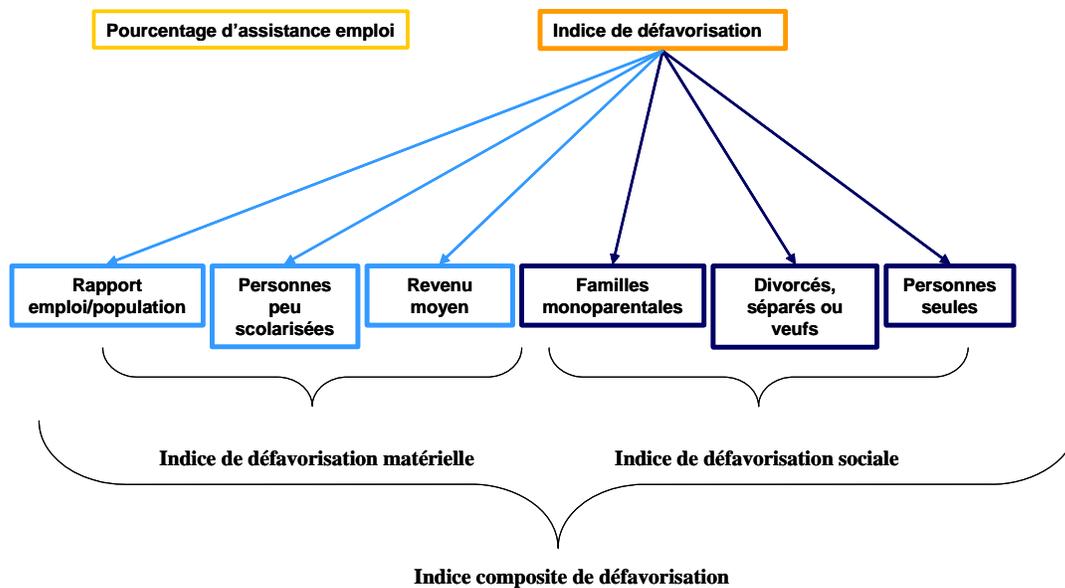
⁵⁰ L'indice Mayer-Renaud a ainsi permis dans les années 1990 de faire le portrait de la richesse et de la pauvreté dans différentes régions métropolitaines Québec. Voir Jean Renaud et coll., *op. cit.* p. 79 et ss. En Angleterre le célèbre indice de Townsend et autres tel que recensé par David Gordon (2003), *Area-based Deprivation Measures*, a U.K. Perspective, dans Kawachi et Berkman, *op. cit.* p. 200.

⁵¹ Robert Pampalon et Guy Raymond (2000), en particulier : « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et du bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, 21(3) : 133-122.

même poids, même si celles-ci ne revêtent sans doute pas la même importance,⁵² ce qui peut entacher, dans une certaine mesure, la précision de l'indice. Dans l'état actuel de la recherche, nous devons vivre avec cette contrainte.⁵³

Par ailleurs, la situation socioéconomique d'une communauté peut être aussi appréciée par le pourcentage de personnes bénéficiant de prestations d'assistance emploi. Les données composant cet indicateur, contrairement à celles de l'indice de défavorisation qui sont produites à des intervalles de cinq ans, sont disponibles mensuellement. Entre deux recensements, il s'agit d'un bon produit de remplacement, d'autant qu'il est largement corrélé avec l'indice de défavorisation de Pampalon et Raymond ou autres indices similaires.⁵⁴

Figure 1
Les grands facteurs déterminants : les variables socioéconomiques



5.2 Les états de santé et de bien-être : les variables sociosanitaires

5.2.1 Les indicateurs de santé

Comme nous nous situons à l'échelle des analyses écologiques, il va sous le sens que nous ne disposons d'aucun grand fichier nous permettant, à l'échelle des communautés humaines, de mesurer l'état de santé de la population. C'est pourquoi il faut recourir ici à un type d'indicateur « proxi », c'est-à-dire à une mesure approximative permettant d'avoir une certaine idée de l'objet étudié.

⁵² Voir : « David Gordon, Area-based Deprivation Measures, a U.K. Perspective », dans Kawachi et Berkman, *op. cit.* p. 193.

⁵³ Voir Paul Bernard et coll. (2002), *op. cit.* p. 172.

⁵⁴ Marc Ferland, *op. cit.* p. 31.

Nul ne contestera le fait que la mortalité est un excellent prédicteur de l'état de santé d'une communauté donnée.⁵⁵ Ceci étant dit, une nuance s'impose. Il est bien écrit « communauté donnée ». Il ne suffit pas de mesurer uniquement par exemple l'espérance de vie du quintile des communautés les plus défavorisées.⁵⁶ Il importe aussi de savoir si, dans telle ou telle communauté, une fois que les données de mortalité ont été standardisées en fonction de l'âge et du sexe, le nombre de décès observé est supérieur, inférieur ou égal au nombre attendu, auquel cas la population de cette communauté se retrouverait en situation de surmortalité, de sous-mortalité ou de mortalité normale. Il est nécessaire également de savoir si, dans la même communauté, les gens meurent plus vieux que ce à quoi on devrait s'attendre, plus jeunes que ce à quoi on devrait s'attendre ou à un âge normal, ces derniers se retrouvant cette fois-ci en situation de mortalité prématurée, de mortalité moyenne ou de longévité. .

À l'échelle des communautés, la mortalité pourra donc être mesurée en terme de durée et de quantité, cela par le biais de deux indicateurs « proxis », soit l'âge *moyen attendu* au décès et l'*indice comparatif de mortalité*.⁵⁷

5.2.2 Les indicateurs de bien-être

Trois indicateurs peuvent être utilisés pour avoir une mesure « proxi » du bien-être d'une communauté ou, dit autrement, pour avoir une idée de l'importance des problèmes sociaux qu'on y retrouve. Le premier concerne les signalements signifiés au Directeur de la protection de la jeunesse. Le second est construit à partir du nombre d'élèves qui sont considérés par le ministère de l'Éducation comme étant en difficulté d'apprentissage ou ayant des problèmes de comportement. Le troisième peut être obtenu en utilisant, pour chaque communauté, le nombre de crimes commis contre la propriété tel que recensé par la Sécurité publique.⁵⁸

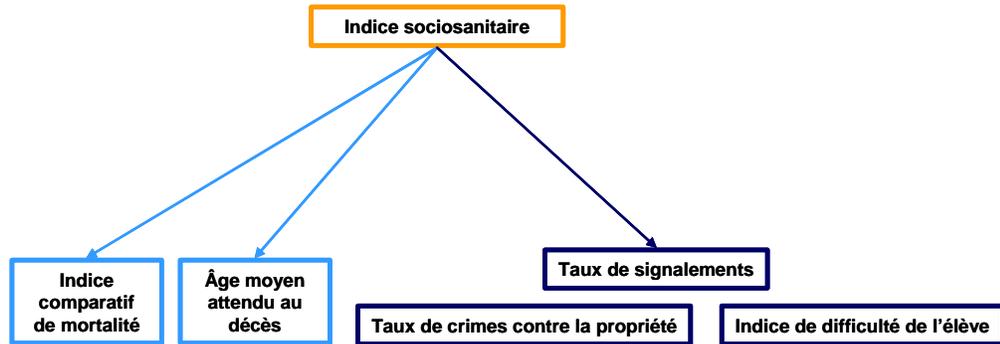
⁵⁵ Du moins du point de vue voulant que santé et longévité par exemple soient fortement liées. La référence à Michael Marmot (2004), *The Status Syndrome, How Social Standing Affects our Health and Longevity*, Times Books, Henry Holt and Company, New York est pertinente, ne serait-ce que pour lire la démonstration illustrant comment le stress et le manque de contrôle sur son environnement minent la santé et précipitent la mort.

⁵⁶ La mesure de la mortalité la plus fréquemment utilisée est l'espérance de vie. Cet indicateur ne se calcule pas à l'échelle des aires de diffusion ou des secteurs de recensement, car le nombre de décès recensé pour une période quelconque n'y est pas suffisant. D'où la nécessité de le reporter sur un regroupement qui compte plusieurs de ces unités, comme un quintile ou un décile. C'est le cas de Robert Choinière (1992) *op. cit.* et de Pampalon et Raymond (2000), *op. cit.*

⁵⁷ Les détails concernant la construction de ces deux indicateurs se retrouvent dans Réal Boisvert (2000), *op. cit.* p. 30.

⁵⁸ Cet indicateur est utilisé dans le cadre des travaux du système MEGAPHONE. Voir : Mark Daniel et Yan Kestens, *MEGAPHONE, un système d'information géographique pour la santé des populations de Montréal*, Chaire de recherche du Canada en santé des populations et déterminants biopsychosociaux, p. 11. Il a également été testé par Marnie Wallace et coll. (2006), *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina*, Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, Ottawa, Ontario. Mise en garde des auteurs sur ce taux : « Si on utilise uniquement la population résidentielle pour calculer le taux de criminalité, une bonne partie de la population qui risque d'être victime d'un crime n'est pas prise en compte... La population à risque est donc définie comme étant la population résidentielle en plus de la population qui vient dans ce secteur pour y travailler.» p. 14. Le dernier indicateur mentionné n'a jamais été expérimenté dans le cadre d'une application sur les communautés. Les modalités d'allocation de chaque cas dans une communauté correspondante et sa construction sont les mêmes que les deux premiers. Voir cette fois, Réal Boisvert (2004), *op. cit.* p. 9.

Figure 2
Les états de santé et de bien-être : les variables sociosanitaires



Comme le laisse entrevoir la figure 2, de la même façon que ce qui peut être fait pour les variables appartenant à la catégorie des variables socioéconomiques, il est possible, par voie de réduction factorielle, de construire un indice sociosanitaire nous donnant une mesure synthétique de la mortalité et des problèmes sociaux dans une communauté donnée.

5.3 Les effets de modulation : les variables intermédiaires

À l'échelle des analyses écologiques, la disponibilité des données représentatives des interactions ayant cours au sein d'une communauté est relativement restreinte.⁵⁹ Reste qu'il est néanmoins possible de retenir un certain nombre d'indicateurs « proxis » susceptibles de donner un aperçu des effets de modulation qui peuvent s'exercer entre les grands facteurs déterminants et leurs conséquences sociosanitaires.

Un premier effet de modulation peut nous être fourni en s'intéressant au fichier du directeur des élections.⁶⁰ Ce fichier nous donne un portrait de la participation électorale à une très petite échelle pour l'ensemble du Québec. Transformée en indicateur « proxis », cette donnée peut être associée à la notion de capital social, cela au regard de l'implication des individus dans leur communauté. Une telle proposition s'appuie sur l'hypothèse voulant que plus les gens se déplacent pour aller voter, plus il est légitime de croire qu'ils sont sensibles aux réalités de la vie collective et que mieux se porte dans leur milieu le sens civique. En outre, plus le taux de participation électorale est élevé, davantage devrait-on retrouver dans une communauté une implication citoyenne dans la conduite des affaires de la cité.⁶¹ Ces dispositions, vues comme un patrimoine collectif,

⁵⁹ Il s'en tient donc au traitement des informations contenues dans de grands fichiers populationnels comme celui du Recensement quinquennal de la Sécurité publique ou du Directeur des élections.

⁶⁰ Cela parce qu'il contient des données sur l'ensemble du territoire du Québec et surtout parce que ces données sont agrégées (section de vote) à une échelle (équivalente à peu près du secteur de recensement) qu'il est possible de transposer à l'intérieur d'une communauté pour peu que nous disposions de l'ensemble des codes postaux correspondant au total des adresses circonsrites pour chaque section de vote. Il en va alors de même pour le fichier du Directeur des élections comme il en va pour le fichier des Signalements jeunesse, de l'Assistance emploi, des Élèves en difficulté, l'inventaire des codes postaux inhérents à chaque communauté constituant une opération de base des analyses de type écologique utilisées avec ce genre d'indicateurs.

⁶¹ Pour une illustration de cet avancé, voir : Magdaléna Hadjiisky (2004), *De la mobilisation citoyenne à la démocratie de partis. Participation et délégation politique dans la nouvelle démocratie tchèque (1989-1996)*, Thèse de doctorat mention science politique, sous la direction de Jacques Rupnik, l'Institut d'Études Politiques de Paris.

devraient avoir une influence relative sur la santé et le bien-être de la population de la communauté.⁶²

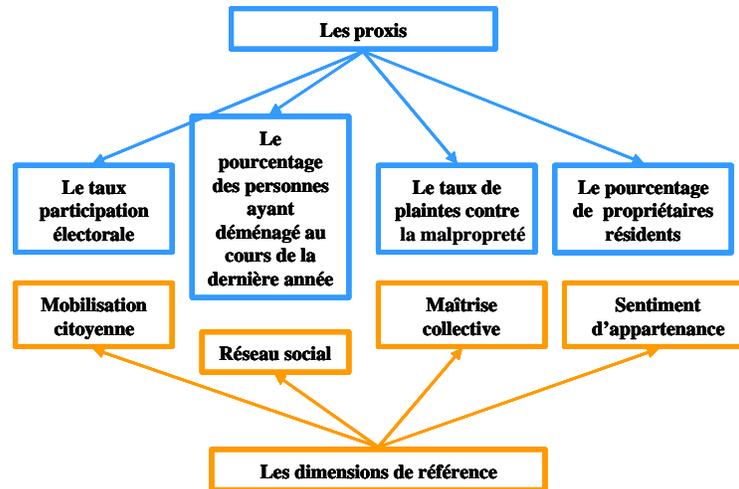
Le deuxième indicateur retenu, le pourcentage de personnes ayant déménagé au cours de la dernière année, vise à donner un aperçu de l'état des réseaux, plus précisément des réseaux de proximité des individus.⁶³ Plus la mobilité est forte, moins les individus ont la possibilité de plonger leur racine en profondeur dans le milieu, moins ils peuvent compter sur un réseau actif autour d'eux. Moins peut-être, ont-ils l'occasion de s'entraider dans un contexte où les conditions de vie sont difficiles.

Le taux de plaintes contre la malpropreté, troisième indicateur choisi, est un reflet de la capacité de la communauté à protéger son environnement, à vouloir l'épargner du moins de la présence d'incivilités elles-mêmes associées à une certaine détérioration du milieu.⁶⁴

Il est légitime d'avancer que le quatrième indicateur utilisé, soit le pourcentage de propriétaires résidents, devrait quant à lui avoir un impact sur la qualité des logements, qualité qui n'est pas étrangère à la présence du sentiment de fierté et d'appartenance à son milieu.⁶⁵

La figure 3, ci-contre, illustre les liens entre les indicateurs « proxis » et les grandes dimensions relatives au jeu des interactions sociales au sein de la communauté

Figure 3
Les effets de modulation : les variables intermédiaires



⁶² Daniel Guérin et coll. (2003), *L'environnement social et la santé : un modèle d'équation structurale*, Centre d'analyse des politiques publiques, Université Laval. Louise Bouchard et coll. (2006), « Coup d'œil sur la recherche et ses traditions », *Recherche sur les politiques de santé*, Santé Canada, n° 12, septembre.

⁶³ Plus proches des réseaux de parenté que des réseaux d'influence comme le rappelle M. Granovetter (1973), «The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1360-80.

⁶⁴ En plus de références citées au cadre logique, suggérons ici un document de The Colorado Trust (1998), *Promoting Health by Building Community Capacity*, Denver, p. 4.

⁶⁵ Parmi la multiplicité des références possibles, citons un exemple près de nous : Collectif en aménagement urbain Hochelaga-Maisonneuve (2002), *Consultation locale sur le re-développement du site Lavo*, document synthèse, schéma explicatif, p. 6.

6 CARTOGRAPHIE ET TYPOLOGIE DES COMMUNAUTÉS

Les indicateurs présentés plus haut peuvent se prêter à différentes interprétations, allant des présentations strictement descriptives aux analyses plus élaborées. Voici l'une des applications que nous avons retenues en Mauricie et au Centre-du-Québec.

6.1 Une présentation cartographique : une deuxième application

Règle générale, rares sont les décideurs du secteur institutionnel ou du secteur privé, les intervenants professionnels ou les responsables des organismes communautaires qui ignorent où se situent, dans leur région respective, les poches de pauvreté, où se concentrent les pôles de développement, où logent les jeunes familles et quels sont les quartiers des villes où il fait bon vivre. Sauf que cette connaissance n'est pas toujours systématique. Un portrait statistique complet de toutes les communautés d'un même territoire⁶⁶ a donc le mérite d'interpeller de façon plus formelle tous les acteurs du milieu. Il contribue sans aucun doute à l'acquisition d'une vision partagée sur les actions à mettre en place pour stimuler et soutenir le développement des communautés.

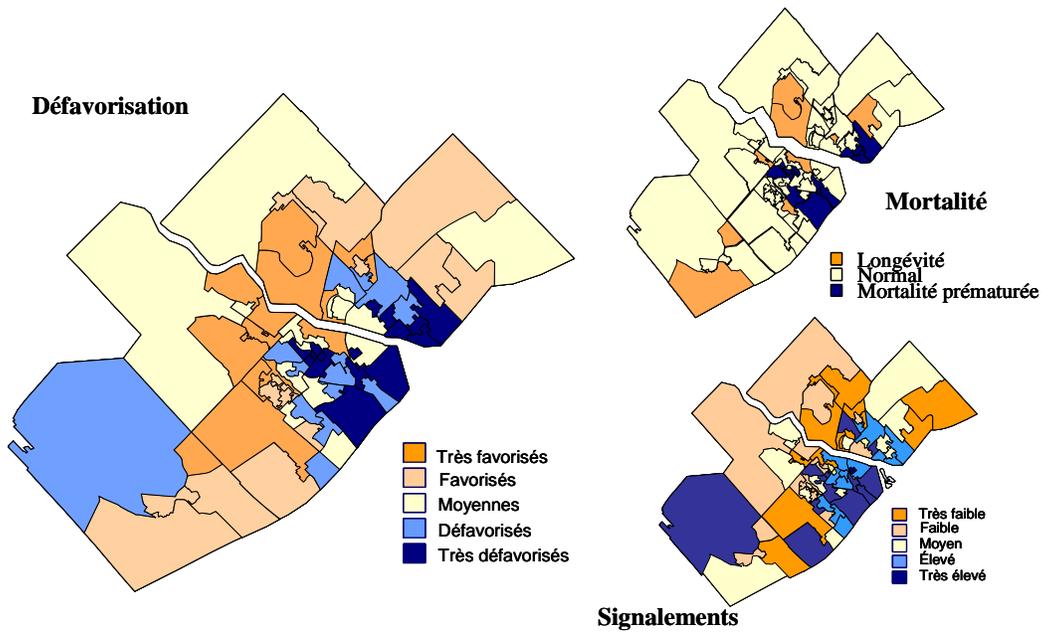
Ainsi, une cartographie détaillée des communautés d'une région, surtout si elle est régulièrement mise à jour et a fait l'objet d'activités d'information dans la communauté, force la réflexion autour des disparités locales. Elle permet de prendre acte des dynamiques économiques, sociales ou démographiques qui s'exercent de façon différenciée sur l'ensemble du territoire étudié. Ce sont en partie ces éléments qui marquent les impératifs qui régissent eux-mêmes le développement des communautés locales.

Par exemple, sur le territoire de la ville de Trois-Rivières (carte 1), comme c'est souvent le cas dans d'autres capitales régionales, les communautés les plus défavorisées se retrouvent là où il est reconnu qu'elles soient, c'est-à-dire dans les premiers quartiers. Autour de ces communautés se déploient, en forme de croissant très souvent, les zones périphériques plus prospères. Au-delà de ces limites, commence le premier cercle des banlieues où se regroupent les classes moyennes. Puis arrive l'arrière-pays, souvent en diminution démographique. Ce modèle est un cas classique de développement. Mais, sous le coup des mouvements de revitalisation urbaine notamment, il risque d'évoluer rapidement. Encore faut-il en suivre l'évolution afin de surveiller, par exemple, les *effets* engendrés par les processus de gentrification.

Sur un autre plan, il est primordial de savoir, comme le laisse voir la carte 1, ce qui se passe du côté de la mortalité et des problèmes sociaux, de localiser les endroits où la population est en situation de mortalité prématurée ou de longévité et de voir où se concentrent les signalements portés à l'attention du directeur de la protection de la jeunesse. Autant de données sont indispensables à la réduction des inégalités et à la promotion du mieux-être de la population.

⁶⁶ L'idée générale étant qu'il serait intéressant de consentir à la connaissance de l'ensemble des communautés d'un territoire donné la même importance que l'on consacre à documenter, en Europe notamment, les communautés à risque. Voir : Délégation interministérielle à la ville (2005), *Observatoire national des zones urbaines sensibles*, Rapport 2005 ; Christian Vandermotten et coll., *Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, Université libre de Bruxelles.

Carte
Les 68 communautés de la ville de Trois-Rivières
Au regard de la défavorisation, de la mortalité et des signalements



6.2. La typologie des communautés : une troisième application

Un premier portrait descriptif du territoire étant obtenu, il importe d'étudier les liens qui unissent ses éléments constitutifs. Ainsi, lorsqu'appliqués à l'échelle des communautés, au même degré que ce qui est observé au plan des aires de diffusion avec l'espérance de vie⁶⁷, l'indice de défavorisation matériel, l'indice de défavorisation sociale et l'indice composite de défavorisation sont fortement corrélés avec l'indice comparatif de mortalité, l'âge moyen attendu au décès, le taux de signalements jeunesse et l'indice de difficulté de l'élève.⁶⁸ Par exemple, 30 % des unités très défavorisées au plan social sont en situation de surmortalité en comparaison de 8 % des unités très favorisées. Et pour chacun des croisements retenus, la relation va dans le sens attendu.

⁶⁷ Robert Pampalon et Guy Raymond (2000), *op. cit.* p. 10.

⁶⁸ Voir Réal Boisvert et coll. (2004), p. 11-39. À noter que les variables utilisées dans cette étude ne sont pas tout à fait les mêmes que celles de Pampalon et Raymond : pourcentage de personnes vivant seules, pourcentage de familles monoparentales, pourcentage de personnes de moins de neuf ans de scolarité, taux de chômage, revenu moyen et taux d'inoccupation.

Tableau 1
Répartition des communautés de la Mauricie et du Centre-du-Québec en pourcentage
selon les différentes catégories des indices
de défavorisation et indices ou indicateurs de santé et de bien-être

	Indice comparatif de mortalité		Âge moyen attendu au décès		Taux de signalements		Indice de difficulté très élevé	
	surmortalité	sousmortalité	mortalité prématurée	longivité	très faible	très élevé	très faible	très élevé
Indice de défavorisation sociale								
Communautés très défavorisées	30,4	8,9	41,1	1,8	aucun	58,9	8,9	46,4
Communautés très favorisées	8,9	26,8	7,1	16,1	30,4	3,6	30,4	3,6
Indice de défavorisation matérielle								
Communautés très défavorisées	19,6	21,4	12,5	3,6	21,4	23,2	16,1	25
Communautés très favorisées	aucun	28,6	5,4	16,1	35,7	8,9	39,3	1,8
Indice de défavorisation composite								
Communautés très défavorisées	41,1	7,1	35,7	5,4	8,9	57,1	10,7	44,6
Communautés très favorisées	1,8	32,1	1,8	19,6	37,5	5,4	42,9	3,6

n=281

Une autre façon de présenter ces résultats consiste à les placer dans un espace à deux dimensions où l'on retrouve en ordonnée l'indice composite de défavorisation (matériel et social) et en abscisse l'indice sociosanitaire (mortalité et signalements).⁶⁹ La corrélation observée entre ces deux entités est de 0,70. L'intérêt de ce type de représentation réside dans le fait que l'on peut classer les communautés d'un territoire donné en fonction d'une distribution normale plutôt qu'à partir de leur quintile d'appartenance. Donc d'instituer des catégories qui reposent sur des seuils de signification statistique plutôt que sur un arbitraire arithmétique.

La figure 4 reprend la distribution des 281 communautés de la Mauricie et du Centre-du-Québec selon que celles-ci soient plus ou moins défavorisées au plan socioéconomique et plus ou moins affectées au regard à la fois de la mortalité (en durée et en quantité) et des signalements.

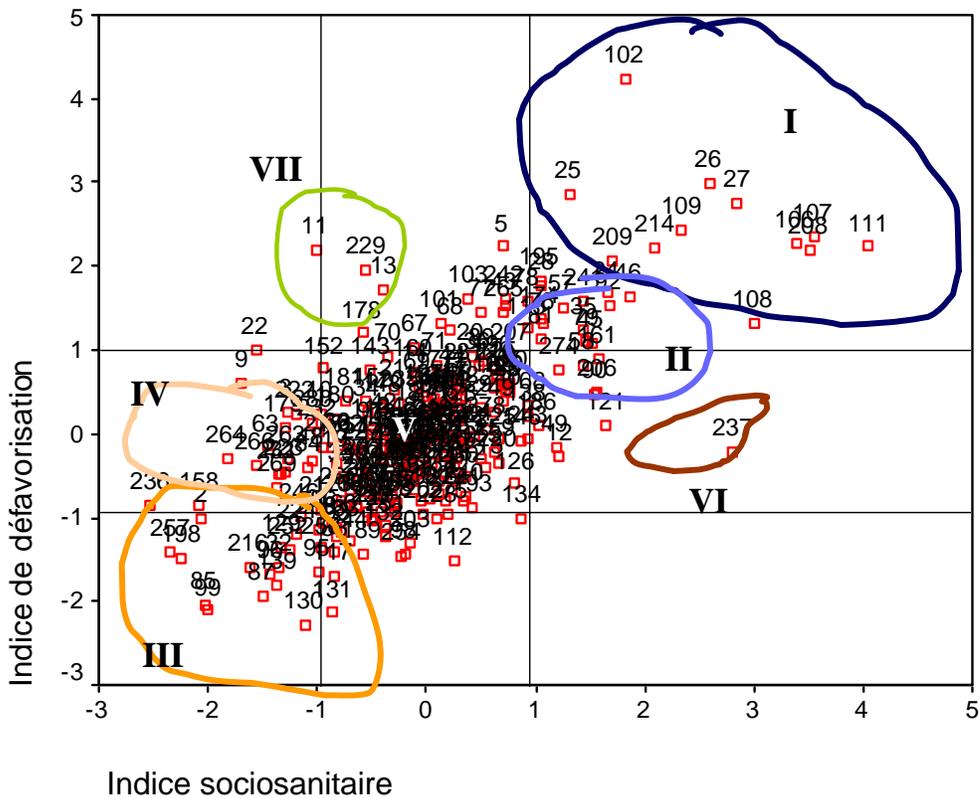
Comme de fait, la grande majorité des communautés régionales regroupées au centre appartiennent à la catégorie des communautés moyennes. Ces communautés récoltent, bon an mal an, un lot particulier de signalements jeunesse d'une part et, d'autre part, profitent d'une espérance de vie normale, ce qui n'est pas le cas des extrêmes.

À deux écarts-types de la moyenne, les communautés apparaissant dans le quadrant supérieur droit se retrouvent en situation plus problématique. On y observe un nombre disproportionné de signalements, un déficit de durée de vie et une situation socioéconomique désastreuse. À l'opposé, dans le quadrant inférieur gauche, la population résidant dans les communautés les plus favorisées, bénéficie d'une prime de longévité et ne connaît à peu près pas l'expérience des signalements jeunesse. Comme il se doit, sur le tracé de la droite qui oppose ces deux catégories, se retrouvent des regroupements de communautés placés tous les deux un cran en moins de leurs avantages ou de leurs désavantages respectifs.

⁶⁹ Les données relatives aux difficultés de l'élève ne sont pas présentes dans le calcul de l'indice sociosanitaire. Un premier traitement statistique nous a cependant démontré qu'elles sont étroitement corrélées avec l'indice de défavorisation

Enfin, soit parce qu'il y a du bruit dans la relation observée, soit qu'il s'agisse d'une situation bien réelle, deux grandes communautés atypiques se démarquent de l'ensemble. Dans un cas, à défavorisation égale, les premières se défendent mieux contre les problèmes de mortalité et de signalements et, dans l'autre cas, en dépit d'une situation socioéconomique favorable, les deuxièmes sont aux prises avec une mortalité et/ou des signalements plus nombreux que ce à quoi on devrait normalement s'attendre.⁷⁰

Figure 4
Représentation des communautés de la Mauricie et du Centre-du-Québec
selon leur situation socioéconomique et sociosanitaire



En s'inspirant de ces observations, nous avons construit une typologie des communautés de la région de la Mauricie et du Centre-du-Québec en fonction d'un certain nombre de catégories :

- 1) **communautés problématiques (I)**: très grande défavorisation socioéconomique, graves problèmes de mortalité et taux très élevés de problèmes sociaux ;

⁷⁰ Une analyse de classification en nuées dynamiques (cluster analysis), en cinq classes, impuissante il est vrai à former une classe propre aux unités résilientes ou à surveiller, répartit néanmoins avec exactitude les unités problématiques, avantagées et aisées dans leurs classes respectives.

- 2) **communautés vulnérables (II)** : défavorisation socioéconomique, mortalité anormalement élevée et des taux de problèmes sociaux relativement élevés ;
- 3) **communautés avantagées (III)** : très grande favorisation, mortalité très inférieure à la moyenne et presque pas de problèmes sociaux ;
- 4) **communautés aisées (IV)** : grande favorisation, mortalité enviable et peu de problèmes sociaux ;
- 5) **communautés moyennes (V)** : situation socioéconomique moyenne, mortalité normale et des taux de problèmes sociaux acceptables ;
- 6) **communautés à surveiller ou en émergence (VI)** : situation socioéconomique enviable, mortalité normale et taux de problèmes sociaux assez élevés ;
- 7) **communautés résilientes (VII)** : une situation socioéconomique plutôt détériorée, une mortalité normale, voire plus avantagée que la moyenne, et peu de problèmes sociaux.

6.3 La validation de la typologie et les variables intermédiaires :

La vérification systématique du rapport entre la valeur observée et la valeur attendue sur l'ensemble des indicateurs relatifs aux variables intermédiaires (pris un à un ou réunis dans l'indice synthétique⁷¹) devait être concluante. Par exemple, le titre de communauté dite « avantagée » accordé à une communauté qui présente un taux de participation extrêmement faible, où la mobilité résidentielle serait excessive, où la proportion de propriétaires résidents serait inférieure à la proportion de locataires, où le taux de plaintes contre la propreté serait inexistant, un tel titre serait pour le moins sujet à révision.

Mais il y a plus. Les indicateurs de modulation devraient permettre d'observer dans quel sens évolue le cycle de développement d'une communauté au sein de son type d'appartenance. Ainsi, à l'évidence, une communauté ne peut pas bondir d'un type à l'autre du jour au lendemain. Sauf qu'au sein d'un même type, il y a forcément une certaine variance. Telle ou telle communauté problématique peut se distinguer par une meilleure participation qu'une autre. Elle peut compter sur une plus grande proportion de propriétaires résidents. En ce cas, son développement va en direction des communautés vulnérables. Même chose pour ces dernières. Certaines d'entre elles progresseront, au regard des indicateurs de modulation, vers des communautés résilientes, voire moyennes. À l'inverse, certaines communautés aisées sont peut-être en voie de régression relative. Les « proxis » associés à la participation ou à la propreté sont autant de voyants lumineux permettant d'anticiper ce mouvement.

Le tableau 2 présente donc la valeur comparative attendue des quatre indicateurs de modulation pour une communauté donnée, cela suivant son type d'appartenance. Comme la valeur observée peut diverger de la valeur attendue, la colonne « indice global » permet de valider l'appartenance d'une communauté à son type de référence tout en offrant un premier regard sur le sens de son évolution.

⁷¹ D'autant avec un tel indice, car les indicateurs sont plus ou moins corrélés entre eux.

Tableau 2
Résultat des valeurs attendues suivant le type de communautés
et un certain nombre d'indicateurs de potentiel (ressources)

Type de communauté	Participation	Propreté	Mobilité	Propriétaires	Indice global
problématique	--	--	++	--	↑ ↔↓
vulnérable	-	-	+	-	↑ ↔↓
résiliente	++	++	--	+	↑ ↔↓
moyenne	x	++	x	+	↑ ↔↓
à surveiller	-	-	+	+	↑ ↔↓
aisée	+	++	-	++	↑ ↔↓
avantagée	+	++	-	+++	↑ ↔↓

6.4 La typologie des communautés et les pistes d'intervention :

Une fois validée, la typologie des communautés suggère certaines orientations en matière d'interventions. Par exemple, le soutien consenti par les pouvoirs publics aux communautés problématiques, lourdement hypothéquées au plan social et économique, devrait être adapté à leurs capacités d'agir certes, mais il reste qu'on devrait déployer dans leur cas des actions, des projets, des programmes d'aide importants. Quant à elles, les communautés résilientes ou vulnérables ont besoin d'interventions moins lourdes, plus ciblées, des interventions destinées à renforcer les facteurs de protection qui font qu'elles résistent aux contrecoups de conditions socioéconomiques défavorables. Les communautés moyennes doivent profiter par ailleurs d'une redistribution appropriée de la richesse collective pour assurer leur santé, leur bien-être et leur croissance. Et ainsi de suite, jusqu'aux communautés avantagées elles-mêmes qui ne doivent pas être laissées pour compte en matière de développement et de soutien.

À la fin, ce qui est certain, c'est qu'à cette typologie des communautés doivent correspondre des modes de développement tenant compte des caractéristiques, des besoins... et du potentiel de développement des communautés elles-mêmes.

Ce même potentiel qui, du point de vue du développement social, est en lien avec la capacité pour tout être humain de contribuer à sa prise en charge et à participer à l'actualisation de son propre développement. En définitive, comme nous le rappelait un petit livre publié à la fin des années quatre-vingt intitulé *Deux Québec dans un*,⁷² « Sire il n'est de richesse que d'hommes ! » Chaque communauté recèle donc en son sein un potentiel de développement au seul motif qu'elle est composée d'êtres humains.

⁷² Conseil des affaires sociales (1989), *Deux Québec dans un, rapport sur le développement social et démographique*, Gaëtan Morin éditeur.

7 LE POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

Une fois que les catégories de la typologie auront été mieux décrites par l'ajout de données sur leurs effets de modulation, intéressons-nous au potentiel de développement des communautés, à leur capacité de développement, ou, comme le dit Suzan F. Jackson⁷³, à leur propension à pouvoir s'activer au regard de leur développement.

Il est utile pour ce faire de revenir sur la définition que nous avons retenue du développement des communautés : [il s'agit, à l'échelle du territoire vécu,] *d'un ensemble de processus d'amélioration des conditions de vie et des potentiels individuels et collectifs.*

Comme on l'a vu, la typologie proposée plus haut sert à caractériser des catégories de communautés au regard des conditions de vie de leurs résidents et des conséquences que cela entraîne sur leur santé et leur bien-être. Nous sommes encore loin ici d'identifier des processus d'amélioration. Certes, la typologie pointe en direction de certaines pistes pour diminuer les inégalités observées, mais ces pistes ne donnent pas la mesure de ce qui doit être fait pour infléchir le développement lui-même. Ce qui est clair, c'est que la typologie nous indique que ce même potentiel est à géométrie variable. Voilà qui est logique puisque les communautés elles-mêmes ont des caractéristiques qui leur sont propres. Par conséquent, la typologie des communautés est un point de départ. Elle nous apprend que la capacité de développement des communautés a une valeur référentielle et non pas absolue.

En fait, tout se passe pour le potentiel de développement des communautés comme cela se passerait pour un certain nombre d'écoles dont on chercherait à évaluer les performances. Encore faut-il tenir compte de l'origine des élèves et de la qualité des ressources dont elles disposent.⁷⁴ Pour connaître le potentiel de développement d'une communauté, il faut ainsi apprécier le parcours qui peut être fait entre ce qui est et ce qui peut être, entre ce qu'une communauté a et ce qu'elle peut donner, entre ce qu'elle peut déployer pour contribuer à son développement en particulier et au développement collectif en général. Voyons de plus près.

7.1 L'espace social des communautés

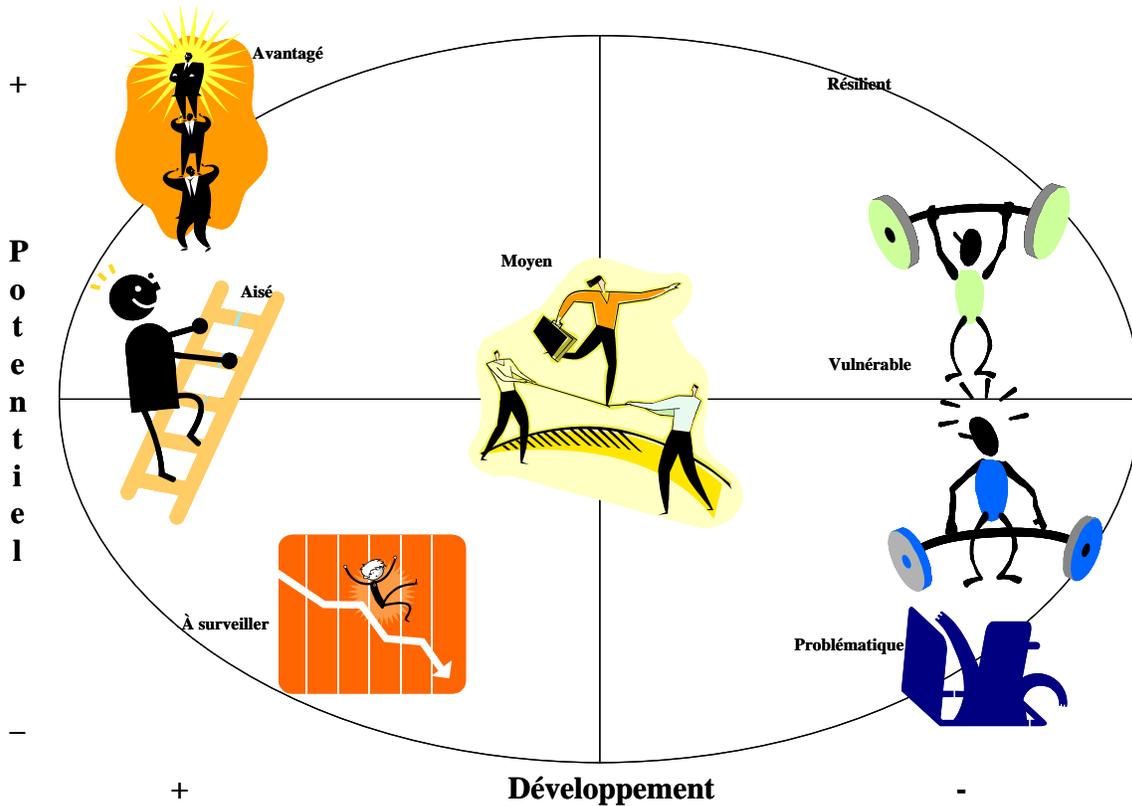
Imaginons, ainsi que Pierre Bourdieu l'a déjà proposé pour décrire l'espace social, un espace social du potentiel de développement des communautés.⁷⁵ Comme le laisse entrevoir la figure 5, un tel espace pourrait être constitué d'autant de catégories différentes qu'il existe de types de communautés.

⁷³ Potentiel entendu aussi dans le sens de cette capacité à mettre en valeur l'expression des talents de la communauté à s'activer au regard de son développement. Voir : Suzanne F. Jackson et coll. (2003), *Working with Toronto neighbourhoods toward developing indicators of community capacity*, Center for Health Promotion Department of Public Health Sciences, University of Toronto.

⁷⁴ Exemple utilisé par Paul Bernard pour dénoncer les biais introduits dans les fameux classements retenus pour établir le palmarès des écoles. À l'occasion d'une communication présentée, lors des JASP, novembre 2002.

⁷⁵ Pierre Bourdieu (1996), *Raisons pratiques*, Seuil, coll. Points. Un espace relationnel qui fixe la place des individus et des groupes sociaux en fonction des types de capital (capital social, capital culturel, capital économique) qu'ils détiennent.

Figure 5
L'espace social du potentiel de développement des communautés



Les membres d'une communauté avantagée se retrouvent dans la position identique à ce que, comme le rappelle encore Pierre Bourdieu, l'on pourrait désigner comme étant la position de l'héritier.⁷⁶ Leurs privilèges leur permettent tout en même temps d'assurer pleinement leur développement, mais aussi de s'élever au-dessus de la mêlée et d'apprécier l'état du monde environnant. À cette hauteur, ils ne sont pas sans voir que la jouissance de leurs biens est conditionnelle à la cohésion de la société dans laquelle ils évoluent. Trop d'inégalités exacerbent les tensions sociales, forcent le déploiement de dispositifs de sécurité et obligent à la création de services privés parallèles. En revanche, des écarts acceptables favorisent la cohésion sociale. Les membres des communautés favorisées ne peuvent pas ne pas voir que leur confort relatif est conditionnel à un certain équilibre social. Leur potentiel de développement consiste à mettre une partie de leurs privilèges au service du bien commun, contribuant ainsi autant au bien-être collectif qu'à maintenir leur propre bien-être.

Par ailleurs, les membres des communautés problématiques, dont les parcours de vie les amènent plus souvent qu'à leur tour aux abords d'une sorte de trappe⁷⁷, ont l'habitude d'évoluer en mode

⁷⁶ Pierre Bourdieu : *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Éditions de Minuit, 1964

⁷⁷ Ou dans un mouvement de spirale descendante pour reprendre l'expression utilisée par Paul Bernard pour décrire certains parcours de vie plus problématiques. Réal Boisvert (2005), « Paul Bernard : de la recherche-action quantitative aux politiques publiques intelligentes », *Revue développement social*, vol. 6, n° 2, p. 55.

de survie. Leur potentiel est néanmoins réel. Il réside dans leur capacité de mobilisation. Il tient à la construction d'un pouvoir collectif capable de dévier les tropismes négatifs générés par des conditions de vie adverses. Un pouvoir apte surtout à réguler l'aide extérieure en fonction des besoins et des intérêts locaux. Encore faut-il qu'une main soit tendue, si tant est que l'on ne puisse s'arracher des sables mouvants en se tirant par les cheveux.

Les communautés résilientes, voire les communautés vulnérables, se distinguent par leur formidable capacité de composer avec les aléas du moment. Elles évoluent sans cesse avec un handicap. Soit qu'elles le soulèvent à bout de bras, soit qu'elles arrivent seulement à le maintenir à ras le sol. Mais dans les deux cas, leur potentiel de développement consiste à transformer en facteurs de croissance les mécanismes compensatoires déployés pour faire face à l'adversité.

Les communautés moyennes évoluent à la manière de quelqu'un en équilibre sur un fil tendu par les efforts de ses semblables. La survie d'un équilibriste est affaire de vigilance. Rien n'est acquis. La moindre distraction peut être sanctionnée. Mais une attention soutenue le maintiendra en position de stabilité, voire lui laissera même le loisir de s'envoler légèrement au-dessus de sa condition, propulsé par le jeu de la solidarité et l'entraide.

Les communautés humaines, comme les individus eux-mêmes, ne sauraient exister en vase clos. On pourrait ajouter que leur développement ne saurait non plus avoir de cesse. Car rien n'est immuable. Une communauté avantagée qui se referme sur elle-même risque de régresser. Une communauté problématique oubliée dans l'indifférence générale finira un jour ou l'autre par se retrouver en situation de rupture sociale. La figure 4 peut donc se lire tout autant de façon symétrique et inverse. Plus les communautés sont avantagées, plus leur accès aux ressources de l'État, aux avantages du marché et aux services des groupes associatifs est grand,⁷⁸ meilleure est leur santé, plus leur potentiel de développement doit s'extérioriser. À l'inverse, plus les communautés sont défavorisées, davantage doivent-elles se mettre en mode de développement endogène, de sorte que l'accès aux ressources privées, publiques ou communautaires s'améliore dans le milieu. Les communautés moyennes, comme les autres types de communautés, il est vrai, doivent se tenir sur leur garde. Elles doivent surveiller de près les interactions sociales au sein de leur milieu sous peine de voir leur développement aller dans un sens non souhaitable. Ainsi va la marche d'une société, ainsi vont les communautés humaines.

Le potentiel de développement des communautés a une valeur référentielle. Il en va de même pour les indicateurs servant à l'apprécier.

Prenons deux exemples. La présence des organismes communautaires dans un endroit quelconque n'est pas en soi un facteur de développement. C'est bien davantage leur dynamisme que leur seule présence qui fait la différence. Ou, plus particulièrement, c'est l'influence qu'ils exercent sur la participation citoyenne qui a un intérêt. Mais il y a plus. On ne retrouve pratiquement pas d'organismes communautaires dans les collectivités favorisées. Donc pour elles, cet élément n'est pas un facteur de développement. Ce qui vaut pour un milieu ne vaut pas nécessairement pour un autre.

⁷⁸ Selon la terminologie utilisée par Paul Bernard et coll. dans *Why do neighbourhood... op. cit.* p. 8. ou dans : Paul Bernard et Marie-France Raynaud (2004), « Inégalités sociales de santé : feux, contre-feux et piliers de bien-être », *Santé, société et solidarité*, Revue de l'observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité, n° 2, p. 52.

Deuxième exemple : Le capital social, apprécié à partir des réseaux d'entraide, obéit à la même logique. Dans les quartiers favorisés au plan socioéconomique, les réseaux locaux n'ont pas la même portée que dans les communautés défavorisées, dans les communautés résilientes et les communautés problématiques. Suivant ce point de vue, un dispositif réticulaire local peut rendre compte de la vitalité relative d'un milieu de vie en particulier, mais il est en même temps nuisible pour le milieu voisin.⁷⁹

Les indicateurs de potentiel de développement des communautés doivent être sensibles aux variations dues à l'existence de types différenciés de communautés ; ils doivent être diversifiés, ce qui n'interdit pas pour autant l'identification des indicateurs communs ou transverses, pour qu'ils soient toujours nuancés, sensibles à la couleur spécifique des types de communautés.

7.2 Les éléments porteurs du potentiel de développement

La définition du développement des communautés, le cadre logique et la typologie proposés plus haut nous rappellent que les communautés se développent inégalement et qu'elles le font suivant des conditions et à partir de processus qui sont éminemment variables.

Si la littérature pointe en direction de facteurs bien précis pour expliquer les écarts de développement des communautés, le point de vue des intervenants du milieu n'est pas en reste. En plus de pouvoir repérer des éléments porteurs du potentiel, ceux-ci ajoutent un supplément d'âme sur la façon de mieux comprendre la complexité des phénomènes en cause.

a) L'identification des éléments porteurs : les ateliers de discussion

L'identification d'éléments porteurs du potentiel de développement des communautés a été faite grâce à des ateliers de discussion et de réflexion tenus dans sept régions du Québec à l'automne 2006 (Montréal, Québec, l'Estrie, Lanaudière, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et le Centre-du-Québec).⁸⁰ Au total, c'est plus de 200 intervenants impliqués d'une façon ou d'une autre en développement des communautés qui ont été rencontrés (décideurs ou gestionnaires des milieux publics ou privés, gens d'affaires, professionnels des milieux institutionnels ou communautaires, élus ou citoyens) afin d'identifier les facteurs reliés à la capacité des collectivités locales de prendre en charge leur propre développement.⁸¹

Petite précision importante. La tenue des ateliers de réflexion ne s'est pas inscrite dans les limites de la discussion relative au potentiel des communautés selon leur type d'appartenance. Leur but n'était pas de vérifier une hypothèse de travail, mais de partir à la recherche d'éléments généraux liés, quel que soit leur type, au développement des communautés, laissant aux participants le

⁷⁹ Carl Bertoia et coll. (2006), « Application de la recherche sur le capital social aux évaluations communautaires », *Recherche sur les politiques de santé*, Santé Canada, n° 12.

⁸⁰ Tous les détails entourant le déroulement des ateliers sont disponibles dans le document suivant : Réal Boisvert (2006), *Les indicateurs de développement des communautés, Atelier de discussion et de réflexion sur l'identification des indicateurs de potentiel de développement des communautés*, Cahier d'accompagnement, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

⁸¹ En comparaison, on pourra avoir une idée des résultats obtenus lors d'une expérience similaire menée à Spokane dans l'État de Washington aux États-Unis. Voir : Institute for Public Policy & Economic Analysis (2005), *Community Indicators Initiative Report* (2005), Eastern Washington University.

loisir d'aborder la question de la différenciation si tant est que la tournure des discussions les amenât sur ce terrain.

b) Les contenus livrés par les ateliers

Contrairement à ce que l'on aurait pu s'attendre, ce ne sont pas les éléments spontanément associés au développement des communautés tels la participation, l'existence des réseaux ou la présence de leaders dans le milieu qui ont été les plus souvent évoqués par les participants. Autant à Montréal, à Québec, à Joliette, à Alma, à Baie-Comeau, à Victoriaville qu'à Sherbrooke, ce qui expliquerait qu'une communauté se développe, ce serait qu'il s'y produit, à un moment donné, un événement quelconque. Une menace, une crise, une fête, une nécessité majeure, un simple accident, voire la survenue d'une épreuve seraient des éléments déclencheurs en matière de développement d'une communauté.

À cet égard, a-t-on rappelé, la crise du verglas qui a surpris plusieurs régions du Québec à la fin des années 1990 revêt une valeur emblématique. C'est dans la foulée de cet événement que des dizaines de communautés ont découvert les vertus de l'entraide et de la solidarité. C'est au beau milieu de la désorganisation et de l'inquiétude relative que des lieux de rassemblement se sont créés, que la participation sociale s'est accrue, que des canaux de communications se sont développés et que de nouveaux leaders naturels se sont révélés en plein jour.

Dans un contexte comme celui-là, qu'il soit généré par un choc brutal ou provoqué par des circonstances moins abruptes, le développement, de l'avis de plusieurs participants, appartient à l'ordre de l'engagement. Il est volontaire, conscient et orienté en finalité. Il réagit à la fatalité en lui opposant l'urgence d'agir.

Selon d'autres participants, s'il est vrai que certaines communautés, en matière de développement, sont mues par la nécessité, d'autres le sont moins. Ou plutôt, la nécessité ne se présente pas de la même façon pour toutes les communautés.

En effet, plusieurs communautés se développent en marge des contingences extérieures, voire même en l'absence d'un stimulus particulier. Dans plusieurs communautés tout baigne ! Par exemple, à ces endroits-là, le sentiment d'appartenance est bon. L'intérêt pour la chose publique est là. Les relations de voisinage sont au beau fixe. Les voisins à leur place, ni trop encombrants, ni indifférents. Les rues sont bien entretenues. Les parcs sont vastes. Les pistes cyclables abondent. Il n'y a pas nécessairement un débordement de services de proximité, la vie communautaire n'y est pas excessivement trépidante, mais les maisons sont luxueuses et les gens sont fiers. Les parents sont au travail, les enfants à l'école et les retraités profitent de leur rente. Pourvu que ça dure...

Ceci étant, règle générale, quel que soit le type de communauté envisagé, dans tous les ateliers de discussion, les participants ont dit que pour qu'un milieu se développe, il est clair qu'on doit y retrouver des conditions élémentaires. Il doit y avoir des ressources. Et puis, en plus des emplois, des familles, des jeunes, des écoles, des espaces publics, des lieux de rencontre, il doit y avoir un minimum de cohésion sociale. La sécurité et la propreté ne peuvent pas être négligées. Le quartier ou la communauté rurale doit être intégré dans un ensemble plus vaste. Les citoyens ne peuvent pas ne pas avoir un intérêt pour ce qui se passe autour d'eux. Ils ont à dire leur mot lors des consultations publiques, notamment aller voter pour bien choisir leur dirigeant.

Au surplus, peu importe où l'on habite, pour qu'une communauté se développe, on doit y retrouver une certaine solidarité, des leaders éclairés et un leadership partagé, des réseaux, des canaux de communications, des pratiques de concertation, des ressources dédiées à l'animation du milieu, des bénévoles, une mobilisation citoyenne, un respect de la vie privée.

Dans l'ensemble, il est difficile de décliner des priorités parmi tout ce qui est évoqué dans cette énumération, tant les priorités retenues dans une région ne sont pas celles retenues dans l'autre. Néanmoins, un tronc commun d'éléments est constitué sans nul doute par le fait qu'une communauté dynamique, de l'avis de tous, est une communauté où les gens ont une bonne estime d'eux-mêmes, ont confiance en eux, ont développé un sentiment d'appartenance, sont relativement fiers d'être là où ils sont. Toutes ces communautés-là sont en mesure de se projeter dans une vision de leur avenir. Rares sont les résidents d'un tel milieu qui ne participent pas à leur développement.

Il est également difficile de retenir des priorités, car, plus les ateliers de discussion ont progressé, plus les tours de table se sont succédé, plus les participants ont convenu que les divers facteurs de développement sont interreliés les uns aux autres. Quand on les regroupe dans un certain nombre de catégories, comme on peut le constater au tableau 3, tout le monde finit par convenir que la participation des personnes à la vie de leur milieu ne peut aller sans une bonne estime d'eux-mêmes. Ce sentiment ne peut pas être étranger à la qualité de l'environnement, qualité redevable à son tour à la présence de gens dynamiques, à la coopération, à la capacité de se mobiliser. En réalité, le potentiel de développement d'une communauté n'échappe pas au fait que le développement est une roue. Et cette roue est constituée des rayons que sont les ressources de la communauté, les processus qui y ont cours, les normes et les valeurs que les gens partagent et... d'un certain nombre de petits détails qui font la différence.

Le diable se cache dans les détails, dit-on... Eh bien, certains détails, en apparence anodins, ont cependant été soulevés avec passion et conviction par les participants. Il est nécessaire ici d'en rapporter un certain nombre, tant ils ajoutent un grain et une profondeur aux indicateurs de développement du potentiel des communautés.

Si la présence d'un leader (et *a fortiori* si son leadership est partagé) est nécessaire dans une communauté, celle des visionnaires et des rêveurs ne l'est pas moins selon certains. Les artistes, sous ce rapport, ont un rôle à jouer en matière de développement. Leur contribution ferait même la différence si on se mettait davantage à leur écoute. Telle communauté se mord les doigts, dit-on, de ne pas avoir retenu à une lointaine époque un petit groupe de jeunes saltimbanques qui souhaitaient avoir un endroit pour pratiquer les numéros qui allaient devenir plus tard ceux du Cirque du soleil !

Parlant de la place faite aux jeunes, pour peu que des considérations historiques ne soient pas évacuées, et cela, sans verser dans la nostalgie, qui ne se souvient pas des *patros* ou des *OTJ*, ces centres communautaires d'hier qui pullulaient dans des villes comme Québec, Laval ou Chicoutimi ? Combien d'adolescents issus des milieux ouvriers ont été lancés grâce à eux sur la voie du succès ? À une certaine époque, le désœuvrement n'était peut-être pas une option dans le cursus scolaire d'un élève...

À défaut de *Patros* ou d'*OTJ*⁸², la présence dans les milieux de tuteurs de résilience est à l'évidence un type de ressource à qui pourraient se référer bien des jeunes qui éprouvent des difficultés de parcours. Encore faut-il savoir sous quelle forme, de quelle manière introduire une telle ressource dans la communauté. Or, si les communautés avaient davantage le sens de l'histoire, si elles prenaient mieux en compte le facteur temps, peut-être renoueraient-elles avec l'art d'intégrer les sages au sein de la communauté, estime-t-on...

Et puis, sans se demander s'il s'agit-là de détails ou s'il s'agit des questions fondamentales, de l'avis des participants, une communauté qui se développe, une communauté qui met en valeur son potentiel, c'est une communauté où il y a de la joie, où on a le sens de la fête, où on retrouve certes du plaisir, mais aussi du respect et où l'on pratique une économie de la générosité.

Si la roue du développement est faite de ressources, de normes, de valeurs, de processus et d'une foule de petits détails, encore faut-il qu'elle se mette en marche. Qu'est-ce qui fait alors que certaines communautés se mettent en mouvement, que certaines vont à vive allure et d'autres tirent de l'arrière ?

Les participants, rendus à cette étape de leur réflexion, dans plusieurs cas, ont refermé la boucle.

Qu'on le veuille ou non, pour qu'une communauté mette en valeur son potentiel, il doit se passer quelque chose. Ou bien un événement inattendu survient, fermeture d'usine, inondation ou drame familial et cela enclenche une riposte collective. Ou bien la communauté se dote d'antennes lui permettant d'anticiper, tant que faire se peut, son devenir. Dans ce dernier cas, le développement, plutôt que d'arriver par à-coups, advient de façon plus prévisible. Sa présence est dans l'air du temps. Une lumière brille. Elle éclaire le passé. Elle laisse entrevoir l'avenir. Elle inspire le présent.

Ainsi, la production de la connaissance en général, la présence de matières grises et de gens compétents dans leur domaine d'intervention, la circulation des savoirs spécialisés ou vulgarisés, la diffusion d'une information diversifiée et de qualité ont été identifiées comme étant des facteurs aptes à forcer une prise de conscience collective. Une communauté qui sait, qui apprend, qui suit pas à pas les étapes de son évolution est une communauté qui fait tourner la roue de son développement. À l'inverse, une communauté ignorante de son histoire, privée d'informations comparatives sur les communautés qui l'entourent, va au gré du vent. Elle se laissera balloter par les événements.

Voyons maintenant comment identifier certains vecteurs soutenant la connaissance qui elle-même nourrit l'intelligence collective.

⁸² Ces acronymes relèvent d'un âge antédiluvien. Impossible de retracer la signification de leurs lettres. Désolé pour les lecteurs de moins de 20 ans.

Tableau 3
Les éléments porteurs du potentiel de développement des communautés
À partir de sept ateliers de discussion

Normes et valeurs	Ressources	Processus	Détails significatifs
Fierté			
Sentiment d'appartenance	Tuteur de résilience	Vision commune et partagée	Histoire
Respect des autres	Perception des choses	Priorisation	Capacité d'adaptation
Ouverture	Organismes communautaires	Intersectorialité	Visibilité
Sens du travail	Entrepreneur	Désensilage	Connaissances
Sens de l'harmonie	Leaders contagieux, positifs	Modulation	Empowerment
Espoir	Réseaux	Participation implication	Occuper le territoire
Engagement	Accès aux loisirs	Éléments déclencheurs	Combattre les forces d'inertie
Patience	Lieux communs	Communication	Soutien aux leaders
Sens du milieu	École	Intégration des interventions	Éteindre les éteignoirs
Jugement	Compétence	Histoire	Avoir des objectifs
Désir d'accomplir	Une permanence	Culture	
Responsabilisation	La relève bénévole	Vigilance	
Pas d'incivilités (graffitis)			

7.3 Les pointeurs d'habilitation

Les communautés se développent inégalement et, comme rien n'est immuable, elles le font suivant un cycle dont la pente peut être soit positive, soit négative. En plus des grands facteurs structuraux qui influencent leur développement, elles entretiennent en leur sein des dispositions ou des potentiels qui doivent être actualisés. L'idée consiste à identifier ces dispositions utiles à l'intervention. Aucun fichier populationnel ne contient les données qui incarnent ces connaissances. Ce qui ne signifie pas qu'elles ne soient pas déposées en lieu sûr. Et ce lieu se situe au cœur de l'expérience, des savoirs, de la sensibilité des experts en développement des communautés. À la différence des données enfouies dans les grands registres populationnels, on n'exploite pas les données portées par les experts. Il faut, pour les mettre à jour, les traiter autrement.

a) La mobilisation des experts

Les experts, écrit Julie-Marie Chabaud⁸³, sont des gens que l'on place en situation d'expertise. En matière de développement social, de développement des communautés ou d'action sociale, il n'existe pas d'experts en soi, mais autant d'acteurs compétents dans leur champ de pratiques.⁸⁴ Voilà un postulat qui n'est pas étranger, bien sûr, aux principes mêmes de la recherche-action. Chaque individu possède une représentation originale de lui-même et du monde. Chaque acteur en développement des communautés possède une représentation du potentiel de développement

⁸³ Julie-Marie Chabaud (2001), *Action publique sociale, expertise et territoire, La caisse d'allocation familiale de la Gironde et l'anticipation du risque social*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Jean Dumas, Professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Institut d'études politiques de Bordeaux, CERVL-Pouvoir, Action publique, Territoire, 634 pages, avec les annexes. Cette section s'inspire abondamment de la Thèse de madame Chabaud, à telle enseigne qu'elle reprend les mêmes éléments de méthode que ceux qui ont été développés par elle, sauf qu'au lieu d'être appliqués à l'anticipation du risque social, ils sont consacrés à l'appréciation du potentiel de développement des communautés.

⁸⁴ Julie-Marie Chabaud, *op. cit.* p. 545.

des communautés au sein desquelles il oeuvre.⁸⁵ Il est proposé ici de faire remonter ces représentations en les cadrant dans le contexte suivant :

- le portrait global de chaque communauté comprenant les grands facteurs socioéconomiques, leur état de santé et de bien-être, leur type d'appartenance et leur cycle de développement ;
- une fiche d'appréciation de leur potentiel de développement comprenant des pointeurs d'habilitation eux-mêmes établis à partir des éléments porteurs identifiés en atelier et certains outils utilisés ailleurs ;
- une mise en application établie à partir d'une mobilisation des experts dans un cadre ou un terrain d'application donné.

b) La délimitation du terrain d'application

De la même façon que cela a été suggéré pour la délimitation des communautés elles-mêmes, on ne saurait circonscrire le terrain d'application réservé au travail d'appréciation des experts autrement qu'en faisant appel à des processus de participation et de concertation. À tout événement, une suggestion pourrait consister à retenir, dans la plupart des régions du Québec le territoire de la MRC. Pour ce qui est des régions associées à la catégorie des grandes villes ou des villes centres, le découpage administratif correspondant au district électoral pourrait être retenu. Dans ces deux cas de figure, un certain nombre d'intervenants pourraient se pencher sur l'étude d'une trentaine de communautés. Une autre suggestion pourrait consister, quitte à répéter l'exercice plus souvent, à prendre en considération une seule ou quelques communautés à la fois. Par exemple, en choisissant telle ou telle communauté problématique. Ou encore en décidant d'examiner le cas des communautés avantagées ou aisées; ainsi de suite. Quoiqu'il en soit, le but de l'exercice est de qualifier le potentiel de développement d'un nombre raisonnable de communautés. Pour ce faire, on conviendra que l'intervention doit avoir lieu dans un cadre qui est à l'échelle humaine et qui, au surplus, se déploie en terrain connu.

c) L'identification des experts

Il existe autant d'experts qu'il existe de facettes du développement des communautés. Puisque l'identification du potentiel des communautés ne réside pas dans une logique évaluative, mais dans une démarche qui vise une certaine représentativité, l'idéal est de réunir, pour un même territoire, une brochette d'une vingtaine de personnes. Il s'agit des mêmes types de personnes qui ont été réunies pour délimiter les communautés elles-mêmes : des gens d'affaires, des entrepreneurs de l'économie sociale, des milieux communautaires et institutionnels, des décideurs du domaine privé et du domaine public, des élus, des citoyens, des bénévoles, etc.

⁸⁵ Suivant toujours le premier principe évoqué en introduction et s'inspirant surtout de Paule Simard (2005), *Perspectives pour une évaluation participative des villes et villages en santé*, Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique. Voir en particulier la section 2.1, « Les enjeux épistémologiques, la valeur des données », où l'auteure rappelle que « les réalités sociales sont vues comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs », nous prêtant donc la légitimité d'avancer que le potentiel de développement des communautés est un construit que nous pouvons, en nous inspirant de Julie-Marie Chabaud, circonscrire avec l'aide des agents sociaux intervenant dans ce domaine d'intervention.

d) L'exercice d'appréciation

L'exercice d'appréciation du potentiel des communautés par mobilisation des experts pourrait se dérouler en deux étapes. Dans un premier temps, les experts sont consultés sur une base individuelle. Dans un deuxième temps, ils sont invités à réagir à la synthèse de données issues de la consultation individuelle et à engager une discussion sur l'identification d'éléments porteurs de développement, des pointeurs d'habilitation, pour les communautés sur lesquelles ils se seront penchés.

e) La consultation individuelle

Les experts sont invités à remplir une fiche regroupant un certain nombre d'éléments ayant trait au potentiel de développement des communautés. Cette fiche inclut des informations comme le type de communauté d'appartenance ainsi que le détail des informations ayant permis de les classer dans tel ou tel type.

La fiche propose ensuite un ensemble d'énoncés associés au potentiel de développement de la communauté. Ce sont donc autant de propositions qui sont le pendant qualitatif des indicateurs de modulation du potentiel de développement des communautés. Quatre grandes catégories se partagent un nombre inégal d'énoncés, soit : le potentiel des individus, le potentiel communautaire, le potentiel environnemental et le potentiel collectif. La sélection des énoncés est directement inspirée par les différents thèmes abordés dans le bloc des variables intermédiaires du cadre logique et par les suggestions émises en atelier de discussion. Leur formulation quant à elle a été adaptée à partir de la conduite d'expériences appréciatives diverses déjà menées ici ou ailleurs sur des notions comme le capital social⁸⁶, la capacité de développement communautaire⁸⁷ ou le développement des relations de voisinage.⁸⁸ Il va sans dire que ces quatre catégories ne sont pas étanches et qu'elles renvoient à des construits théoriques qui, sans avoir été validés, ont la seule prétention de faciliter l'exercice d'appréciation autour d'un ordre thématique.

D'ores et déjà, précisons donc que la catégorie « potentiel des individus » s'intéresse aux comportements, aux valeurs, aux croyances ou aux réseaux des personnes. Elle porte sur la participation, l'entraide, le sentiment d'appartenance. Le « potentiel communautaire » quant à lui s'applique à apprécier les ressources privées, institutionnelles ou communautaires présentes dans

⁸⁶ En particulier : Wendy Stone (2001), *Measuring social capital, Toward a theoretically informed measurement framework for researching social capital in family and community life*, Australian Institute of families Studies, Melbourne, 38 pages. Christian Grootaert et coll. (2004), *Measuring Social Capital, An Integrated Questionnaire*, The World Bank, Washington, D.C., 51 pages. Sandra Franke (2005), *La mesure du capital social, Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques*, Gouvernement du Canada, Projet de recherche sur les politiques, 72 pages. Louis Côté (2002), « Le capital social dans les régions québécoises », *Recherche sociographiques*, vol. XLIII, n° 2, pp 353-368. Solange Van Kemenade et coll. (2003), *Le capital social comme déterminant de la santé, Comment le mesurer ?* Division de la recherche sur les politiques, Direction des politiques stratégiques, Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Santé Canada.

⁸⁷ Neale Smith (2003), *Measuring Community Capacity : State of the field and recommendations for future research*, Santé Canada, Canada, 76 pages. Louise Toupin (2001), *Des indicateurs sociocommunautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés*, Condition féminine Canada, 107 pages. Comité consultatif externe sur les villes et les collectivités (2006), *Pour en finir avec la résilience des collectivités, Bâtir un meilleur avenir pour tous les canadiens*, rapport final, 96 pages.

⁸⁸ R.P. Hortulanus (2000), «The development of urban neighbourhoods and the benefit of indication systems», *Social Indicators Research*, n° 50, pp 209-224.

la communauté. Les ressources dédiées aux activités de communication font partie de cette catégorie. La troisième catégorie, soit le « potentiel environnemental », porte sur les aspects relatifs à l'environnement physique. La catégorie « potentiel collectif » exige plus de précision. Elle cherche à qualifier la notion de pouvoir communautaire. Il s'agit d'un attribut possédé non pas par les individus pris isolément, mais par la communauté envisagée dans son ensemble. Cela un peu à la manière de ce que Holfoll, cité plus haut, entendait par «communal-mastery»⁸⁹, ou Frank par « capital social collectif »⁹⁰ ou encore Smith par «community capacity».⁹¹

Tableau 4
Les pointeurs d'habilitation
du potentiel de développement des communautés

Pointeurs d'habilitation du potentiel			
Potentiel des individus	Potentiel communautaire	Potentiel environnemental	Potentiel collectif
Participation	Communication	Propreté	Tuteur de résilience
Sentiment de contrôle	Organismes communautaires	Espaces verts	Leader
Réseaux	Institutions publiques	Espaces publics	Sécurité physique
Intérêt au milieu	Écoles	Récupération	Sécurité alimentaire
Confiance	Centres communautaires	Habitat	Capital social
Sentiment d'appartenance			Services publics
Entraide			

Donc, ayant pris connaissance des énoncés, les experts sont invités à les coter, sur une échelle allant de 1 à 5 (la cote 1 désignant une situation minimale, la cote 5, une situation optimale). Tous les énoncés ne sont pas propres à tous les types de communautés. Les énoncés portant par exemple sur les organismes communautaires ne valent pas pour les communautés avantagées.⁹²

En raison du fait que cet outil n'a pas été expérimenté, la compilation des fiches s'inscrit dans une dimension forcément exploratoire. L'idée consiste alors à identifier, pour chaque communauté, un certain nombre d'éléments prioritaires ou d'éléments pointeurs d'habilitation. Cela pourra être obtenu du fait que forcément les énoncés prioritaires seront ceux qui auront obtenu la moyenne des cotes la plus élevée. Enfin, le total de cotes obtenues pour l'ensemble des énoncés pour chaque communauté permettra d'estimer un score global de potentiel. La fiche d'appréciation du potentiel des communautés apparaît en annexe.

⁸⁹ Stevan E. Hobfoll (2002), *op. cit.* p. 856 : «hence, whereas social support pertains to the attachment to the social group, community mastery implies that one's sense of efficacy is based in that involvement»

⁹⁰ Sandra Franke (2005), *op. cit.* p. 12 : « Les politiques qui s'intéressent au capital social collectif sont concernées par des questions qui renvoient aux bénéfices collectifs produits par des dynamiques participatives et associatives, lesquelles peuvent être définies sur une base territoriale ».

⁹¹ Neale Smith (2003), *op. cit.* Entr'autres à la p. 16, citant Jackson : «a wholistic representation of capabilities (those with which the community is endowed and those to which the community has access) plus the facilitators and barriers to realization of those capabilities in the broader social environment».

⁹²À moins que les participants ne pensent le contraire...

L'interprétation de ce score s'inspire des travaux du groupe CIEL.⁹³ Un score global minimal signifie que son cycle de développement est en régression; un score maximal le contraire. À cette étape-ci, il est impossible de préciser en quoi un score est minimal ou maximal. Tout ce qu'il est permis d'avancer, c'est que sa valeur est relative. C'est à la lumière de la situation des communautés de sa catégorie d'appartenance qu'une communauté en désintégration est considérée comme étant en voie d'amélioration ou en voie de détérioration. Toujours est-il, de concert avec les indications du cadre logique et en tenant compte des données de l'exercice individuel d'appréciation du potentiel, nous suggérons ici de constituer un tableau synthèse qui caractérise le cycle de développement des communautés en fonction de leurs phases logiques d'évolution, soit une évolution positive *en mieux* ou une évolution négative *en moins*.

Tableau 5
Cycle de développement et phase d'évolution

Type de communauté	Cycle de développement		
Problématique	rupture	désintégration	remontée
Vulnérable	effritement	fragilisation	raffermissement
Résiliente	affaïssement	résistance	mutation
En émergence	chute	détérioration	récupération
Moyenne	recul	bien-être	avancée
Aisée	repli	aisance	attention
Avantagée	distanciation	prospérité	externalisation

Le choix du vocabulaire est toujours périlleux. Malgré ses limites, cette terminologie permet néanmoins de poser les termes d'une nomenclature qui, d'une part, caractérise le cycle et la phase de développement des communautés et, d'autre part, suivant la cote moyenne obtenue (potentiel actif ou passif, latent ou manifeste, en régression ou en progression) retient l'élément d'appréciation du potentiel le plus élevé en vue des actions de développement à planifier.

f) La discussion de groupe

La discussion s'engage en ayant comme toile de fond la typologie des communautés et leurs indicateurs de modulation. Les acteurs du développement des communautés se retrouvent en mode solution/intervention. Ils cherchent :

- 1) à mieux comprendre la dynamique de la communauté et
- 2) à forger un consensus autour d'un objet d'intervention.

⁹³ Centre for Innovative & Entrepreneurial Leadership (année ?), Communities Life Cycle Matrix, version 2.5. www.theciel.com

7.4 Les pistes d'intervention : une quatrième application... fictive

a) Expérimentation...

Un nombre incalculable de combinaisons peut émerger d'un tel exercice. Mais quels que soient les cas de figure, ce qui est certain c'est que le canevas d'appréciation et ses pointeurs d'habilitation agissent à la manière d'aiguillons stimulant l'intelligence collective, elle-même capable à son tour d'appuyer son épaule à la roue du développement.

Les experts qui se sont prêtés au jeu de l'appréciation du potentiel de la communauté se retrouvent devant une question incontournable : À la lumière des informations recueillies, que faire ? Y a-t-il des pistes d'interventions qui apparaissent d'emblée comme étant évidentes ? En existe-t-il qu'il faut absolument proscrire ?

Prenons l'exemple d'une communauté problématique. Les indicateurs généraux sont au rouge : Chômage élevé, revenus largement inférieurs, isolement important, forte mobilité, signalements abondants, mortalité prématurée et surmortalité. Sur le plan du potentiel individuel, volet participation, les experts s'entendent toutefois sur le fait qu'il est possible, même facile, de trouver, dans une telle communauté, des volontaires pour participer à des projets quelconques. Dans le même élan, il est avéré que la plupart des résidents de la communauté ont tendance à douter du fait qu'ils peuvent changer les choses. Ce petit détail est encourageant. Il permet d'avancer que cette communauté est en voie de remontée, tous les indicateurs ou les pointeurs d'habilitation n'étant pas au plus bas. Par ailleurs, il semble que la communauté soit assez bien pourvue en matière d'organismes communautaires, même si ceux-ci ne sont pas aussi avancés qu'on pourrait le souhaiter en matière de concertation. Il n'y a pas non plus sur place de journal de quartier et il ne semble pas que les gens soient branchés sur Internet. Les services de proximité sont plutôt inexistantes, si ce n'est le dépanneur du coin qui offre des produits de mauvaise qualité à des prix prohibitifs. En fait, dans cette communauté-là, si tout n'est pas noir, reste que tout est à faire. Ce n'est pas le choix des pistes d'intervention qui manque. Ne serait-il pas indiqué de prioriser les actions qui misent sur le renforcement du potentiel des individus, de petits projets destinés à faire en sorte que les gens se rencontrent et, brisant ainsi leur isolement, puissent partager certaines inquiétudes d'abord, échanger de bons mots ensuite, prendre le goût de parler, développer la capacité d'exprimer un point de vue sur ceci, sur cela, etc.

Autre chose, dans le cas concerné, les organismes communautaires ont un bon bout de chemin à faire; mais peuvent-ils le faire seuls ? Les institutions publiques ne pourraient-elles pas leur prêter main-forte ? Enfin, rien ici d'inédit. Il y a au Québec des centaines d'intervenants qui oeuvrent dans des dizaines de communautés comparables à celle qui vient d'être décrite et qui le font suivant les pistes d'actions comparables. L'essentiel consiste seulement à rappeler que le développement de la communauté doit être soutenu par une bonne connaissance des besoins, des caractéristiques et du potentiel du milieu. Que ce type de connaissances à son tour induit des interventions qui sont étrangères à celles qui s'inscrivent dans des programmes généraux, voire à l'intervention par programme elle-même. Place à l'esprit inventif; tout est possible, même s'il reste une part de doute. Ce n'est pas parce que l'on prend la mer avec le meilleur équipement du monde que la pêche est automatiquement fructueuse.

Autre cas de figure, mais pas si éloigné que cela en réalité, soit le cas d'une communauté également problématique à quelques nuances près. Comment se fait-il que la remontée de cette communauté soit si lente quand on constate que les projets d'intervention y pullulent, que les organismes communautaires se concertent relativement bien, que le sentiment d'appartenance y soit quand même assez fort ? Ne resterait-il pas à faire un bout de chemin sur la question du potentiel collectif ? Un petit coup additionnel pour faire basculer la communauté sur l'autre versant ? Tiens, le taux de participation électoral entr'autres est encore relativement faible. Au demeurant, les élections municipales approchent. N'y aurait-il pas lieu d'y intéresser la communauté ? Et si c'était une personne du quartier qui se présentait; les gens se mobiliseraient probablement derrière elle. Imaginez la fierté en cas de victoire !

La situation est exactement l'inverse dans cette communauté avantagée à laquelle les experts ont prêté attention. Là règne une parfaite indifférence à l'idée de s'intéresser à des projets locaux même si on y rencontre des gens qui ne doutent pas un seul instant de leurs capacités de changer les choses. Globalement, l'intérêt pour le développement de la communauté est pratiquement nul, car la plupart des pointeurs d'habilitation sont au plus bas. En fait, les gens de cette communauté croient avant tout à eux-mêmes. Le meilleur voisin est celui qui se fait le plus discret possible. L'entraide communautaire locale est la chose du monde la moins prioritaire, car à l'évidence l'accès aux ressources privées ou publiques ne passe pas par là. Toutefois, la catégorie « potentiel environnemental » est celle dont les pointeurs ont la cote la plus élevée. C'est peut-être à partir de là que pourrait s'actualiser un projet de développement de la communauté porteur de promesses. Tout comme la sécurité nécessaire à la jouissance des privilèges chèrement acquis, la beauté des espaces verts, la qualité de l'air sont des réalités pour le moins fragiles. La concentration de la richesse dans une communauté est vaine si tout autour se délite, si les vols se multiplient, le vandalisme s'accroît, les faillites environnantes s'additionnent. Une grande partie du potentiel de développement des communautés avantagées réside dans leur capacité d'harnacher l'élan de leur développement en vue de la construction d'un monde meilleur.

En outre, on ne refait pas le monde à l'échelle d'une communauté; mais on y participe en mettant sur pied des projets novateurs. Les élèves de telle ou telle école, habitués de fréquenter les pays étrangers, pourraient s'ouvrir à la réalité de leurs camarades des premiers quartiers. Le sport est fédérateur de toutes sortes de diversités, dit-on. Il pourrait servir de prétexte, avec la complicité des parents des milieux favorisés, à des rapprochements porteurs de sensibilisation, d'ouverture, de partage et d'émulation. De telles initiatives ne pourraient-elles pas contribuer, en secouant l'anonymat si souvent rencontré en zone favorisée, à développer des liens de camaraderie chez les jeunes, à contrer chez certains d'entre eux l'isolement après les heures de classe, à diminuer l'anxiété qui accompagne trop souvent la solitude des banlieues ?

Les communautés résilientes sont les plus complexes à comprendre. Deux cas de figure ; soit que les indicateurs de leur potentiel de développement ne soient pas particulièrement reluisants, et alors c'est à se demander comment il se fait que ces communautés se maintiennent comme telles ; soit que la force des pointeurs d'habilitation est bien réelle et, si tel est le cas, le jeu des interactions sociales est un formidable dispositif de protection contre les effets négatifs d'une situation socioéconomique difficile. Le défi consiste cette fois à transformer cette force de résistance en énergie créatrice ; à renverser les réacteurs du développement, à transformer leur poussée, à générer une force centripète capable d'attirer l'intérêt externe, générer des investissements nouveaux dans le milieu. Mais sur quel tremplin sauter pour accomplir un si grand retournement ? Avec quel levier d'habilitation peut-on intervenir ? Deux pointeurs

retiennent l'attention. Les gens aiment célébrer et ils contribuent généreusement, tout impécunieux que soient plusieurs d'entre eux, aux organismes de bienfaisance. Deux éléments de potentiel collectif qui, ajoutés au fait qu'il y aurait dans cette communauté certains tuteurs de résilience, un bon réseau de transport collectif et une certaine mixité sociale.

b) Considérations additionnelles

Que les communautés soient problématiques, vulnérables ou moyennes, leurs vecteurs de développement sont portés par des forces endogènes et exogènes. Leur équilibre est complexe. Le développement lui-même peut rencontrer des résistances ou bien être facilité par des conditions plus favorables. Toujours est-il qu'il appartient à la communauté. Celle-ci est relativement autonome. C'est un champ traversé par des rapports de force. Même dans le cas des situations les plus problématiques, certains peuvent tirer avantage du chaos, de la désorganisation et de la détresse. Ils verront d'un mauvais œil l'arrivée d'intervenants étrangers. Ils pourront intimider les acteurs locaux désireux d'instaurer des changements dans le milieu, etc.

8 LES OPÉRATEURS FONCTIONNELS

Trois grandes catégories d'acteurs sont concernées par le déploiement d'un dispositif national de surveillance du développement des communautés.

Au premier chef, on retrouve le milieu universitaire. C'est lui qui est interpellé pour les questions relatives au développement des méthodes, à l'avancement des perspectives théoriques comme tout ce qui a trait à la validation des outils de cueillette des données et à la construction des indices, à la critique et à la compréhension des grands concepts de capital social, de réseaux d'entraide comme des notions plus spécifiques de maîtrise collective.

À titre d'exemple, la collaboration du milieu universitaire serait appréciée au regard de la pondération des variables incluses dans la construction de l'indice composite de défavorisation ou de ses facteurs constitutifs (défavorisation matérielle ou sociale). Elle pourrait toucher également la question de l'homogénéité des communautés et voir à développer plus avant l'intégration des analyses multiniveaux aux opérations de traitements des données relatives à la constitution de la typologie des communautés. La contribution de l'expertise des intervenants universitaires apparaît en outre souhaitable pour tout ce qui se rapporte à la validation de la fiche des pointeurs d'habilitation.

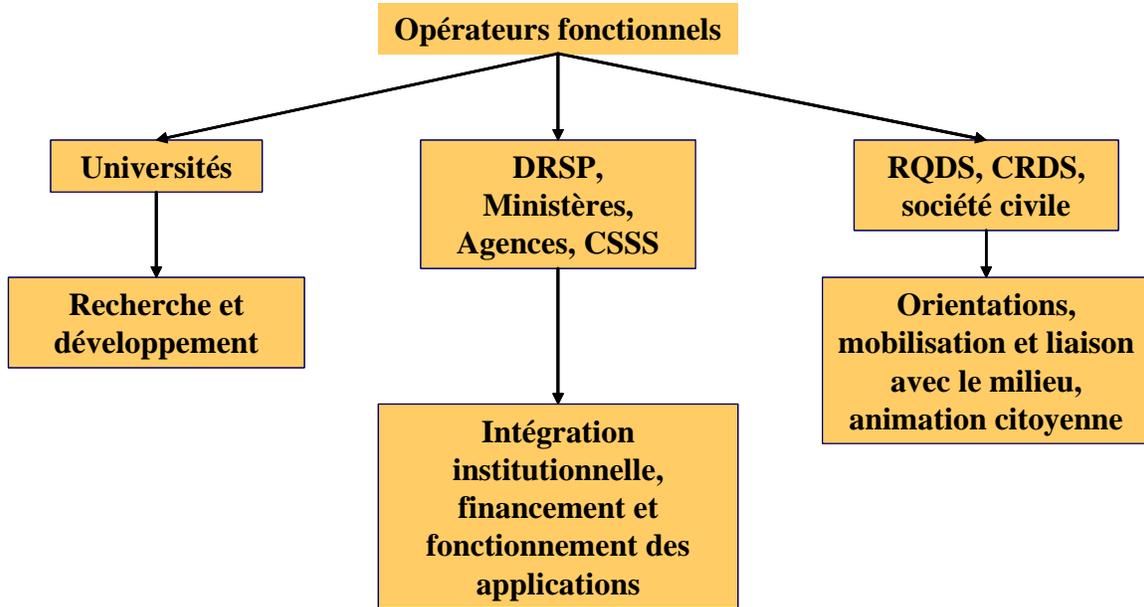
Les acteurs du milieu institutionnel arrivent en second plan. Provenant des ministères en passant par les directions régionales jusqu'aux établissements, ils sont responsables des contenus techniques et des fonctions relatives au déploiement du dispositif. Ils veillent par exemple à intégrer le dispositif au *Plan commun de surveillance*.⁹⁴ À cet effet, un cahier des différentes applications nécessaires à la mise en place du tableau de bord des indicateurs sera préparé afin que chaque direction régionale de santé publique puisse mettre en place un portrait de ses communautés. Le soutien pécuniaire à l'implantation du dispositif national de connaissance pourrait être assuré par le MSSS alors que son déploiement relèverait des unités de surveillance des directions régionales de santé publique.

La troisième catégorie d'acteurs concernés se retrouve d'une part au sein des instances intersectorielles nationales et régionales de développement social et de développement des communautés et, d'autre part, parmi les membres de la société civile et de tous les citoyens concernés et intéressés par le développement de leur communauté. Là se déroule la coordination et le déploiement des activités relatives aux communications, à la diffusion et à l'appropriation des résultats, à la mobilisation des résidents et des « experts » au regard de l'appréciation du potentiel de développement, à l'identification des pistes d'intervention, à la préparation de plans territoriaux et de projets locaux, à court et à moyen terme.

La figure 6, ci-contre, donne un aperçu des acteurs concernés par l'implantation, le déploiement et le fonctionnement du dispositif national de connaissance du développement des communautés.

⁹⁴ Direction de santé publique, ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec l'Institut national de santé publique, *Plan commun de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants*, 2004-2007, Québec, Gouvernement du Québec, février 2005, 599 pages.

Figure 6
Le déploiement du dispositif de connaissance
du développement des communautés



Cette figure, en apparence réductrice il est vrai, ne met pas en valeur le fait que les opérateurs fonctionnels agissent en réalité à deux titres. Tout d'abord, ils sont les porteurs formels de la dynamique de soutien au développement social et au développement des communautés au Québec. Mais avant tout, ils regroupent, à un niveau ou à un autre, des personnes qui, sans exceptions, résident dans une communauté locale et dont la participation citoyenne est contributive au développement de leur milieu de vie. Il n'y a pas, suivant ce point de vue, des experts et des professionnels d'un côté et des citoyens de l'autre. Il n'y a que des acteurs, quel que soit leur lieu d'intervention, concernés par le progrès de tout ce qui touche à l'amélioration des potentiels individuels ou collectifs de la population résidant dans les communautés de l'ensemble des régions du Québec.

CONCLUSION

Plusieurs propositions ont été avancées ici. La première stipule qu'une communauté est une entité géographique déterminée dont les frontières sont naturelles. Un endroit relativement homogène au plan économique, social et culturel. C'est du moins ce dont convient un certain nombre de personnes impliquées, à un titre ou à un autre, en développement des communautés quand on leur demande de différencier, en dégagant un consensus fort, les divers milieux de vie qui composent un territoire donné.

La deuxième proposition suggère que le développement des communautés est un mouvement; un processus; une suite continue de situations et de changements, voulus ou subis, qui touchent les individus selon que ces derniers vivent à tel endroit plutôt qu'à tel autre.

Les états de développement des communautés, appréciés à partir des indicateurs qui leur sont attribués, participent à un ordre logique bien précis. Ils sont d'abord caractérisés par de grands facteurs socioéconomiques tels l'emploi, la scolarité et le statut civil. Ils se distinguent ensuite par une situation particulière au regard de la santé et des problèmes sociaux. Mis ensemble, les grands facteurs socioéconomiques et la santé ainsi que le bien-être sont fortement corrélés. Les communautés les plus pauvres sont celles qui présentent les bilans sociosanitaires les plus lourds. Et inversement. Sauf qu'à situation socioéconomique comparable, toutes les communautés ne s'en tirent pas de la même manière. D'où la nécessité de mettre en lien la relation entre des états de développement économique et sanitaire avec un ensemble de variables intermédiaires aptes à vérifier si la variance observée est le résultat d'une erreur statistique ou si elle est l'objet d'un particularisme bien réel.

Cela étant, une autre proposition avance que non seulement les communautés se développent inégalement, mais qu'elles se distinguent en fonction d'un certain nombre de figures que l'on peut regrouper dans une typologie à sept composantes, soit : les communautés problématiques, les communautés vulnérables, les communautés résilientes, les communautés moyennes, les communautés en émergence, les communautés aisées et les communautés avantagées.

Une telle typologie a pour but d'appuyer le point de vue voulant que le développement social en général ou le développement des communautés en particulier, voire le développement *tout court*, doit se faire en fonction des besoins, des intérêts et des particularités des communautés elles-mêmes. Cette même typologie dit, en outre, que le développement des communautés concerne toutes les communautés puisque chacune d'elles a un potentiel spécifique qui doit être mis en valeur, cela au seul motif que des êtres humains y vivent et qu'il n'est de richesse dans une société que par la présence des individus qui la forment.

Pour mettre en valeur le potentiel des communautés, encore faut-il savoir sur quoi agir et comment le faire. D'où cette fois la proposition de faire appel aux acteurs du développement des communautés eux-mêmes. Il s'agit alors de faire remonter, une fois que ces derniers ont pris connaissance du portrait des communautés, les perceptions qu'ils détiennent sur la capacité de telle ou telle communauté à mettre en valeur son potentiel individuel ou collectif. Cette remontée de l'information est rendue possible grâce à l'utilisation d'une fiche de pointeurs d'habilitation dont la validation reste à faire.

Enfin, une dernière proposition interpelle un certain nombre d'opérateurs fonctionnels afin de mettre en œuvre, pour l'ensemble des régions du Québec, un dispositif participatif et interactif de connaissance du développement des communautés. Parmi eux, on compte sur les intervenants des milieux universitaires, institutionnels et communautaires.

En l'état, un tel dispositif, tout virtuel qu'il soit, possède certains atouts. Il annonce des perspectives. Il soulève des enjeux.

Au rang des atouts réside l'intérêt suscité par le fait de fournir aux acteurs du développement des communautés une information populationnelle concernant leur quartier, leur paroisse, leur unité de voisinage ou leur village. Voilà une réponse à un besoin souvent exprimé.

Voilà aussi un pas de franchi en vue d'intégrer peu à peu, tout comme on le retrouve dans le domaine du développement économique, une culture de la donnée au sein de la pratique du développement des communautés. De la même façon qu'il serait impensable aujourd'hui d'imaginer un financier, un investisseur ou un courtier en valeurs qui ne recourraient pas à des indices, à des taux et à des ratios divers pour soutenir ses opérations, de la même façon, il est probable que, dans un avenir prévisible, on se demandera comment les acteurs en développement des communautés pourraient ne pas savoir, pour accomplir leur travail, de quoi sont faits les milieux de vie où ils interviennent, comment ils évoluent, quelles différences les distinguent les uns les autres, quelle est la contribution qui peut être demandée aux résidents de telle ou telle communauté pour qu'ils participent à leur développement, cela à partir de quoi, de quelle préoccupation de quel besoin...

Au demeurant, il est vrai que le dispositif proposé ici est, pour le moins, embryonnaire et imparfait. Ce qui n'est pas un vice rédhibitoire pour autant; c'est plutôt un avantage. En développement des communautés, s'agissant de viser l'appropriation collective d'une instrumentation quelconque, la contribution des personnes concernées est indispensable. À la tyrannie de l'indicateur unique dont il faut se défaire comme le disait Paul Bernard à propos de la mesure du développement social, il faut ajouter la nécessité de larguer le mythe du système *clé en main*. Au surplus, jamais un dispositif de connaissance des communautés ne sera achevé. Jamais il ne générera de données irrévocablement probantes. En fin de compte, pour continuer à filer sur la métaphore du domaine économique, ce n'est pas parce que les économistes se contredisent à l'occasion qu'on ne les écoute pas. Ce n'est pas parce que le dispositif est à l'état d'ébauche qu'il ne peut pas dès maintenant commencer à être mis en œuvre.

Sur un autre plan, un dispositif général de connaissance du développement des communautés a le mérite d'attirer l'attention, non seulement sur le potentiel des collectivités défavorisées, mais sur le potentiel de toutes les collectivités d'un ensemble donné. À ce sujet, deux questions : n'est-ce pas par la prise en compte du potentiel de développement de toutes les collectivités que l'on arrivera à soutenir au mieux le développement des collectivités les moins favorisées ? La logique même du développement social ne veut-elle pas que la solidarité humaine et les efforts collectifs tendus vers l'atteinte d'une cohésion sociale acceptable soient nécessaires à la réduction des inégalités, de l'exclusion et de la pauvreté ?

Mais comment déployer un dispositif national de surveillance des communautés si, comme cela est envisageable, personne en particulier n'est chargé de le cordonner ? Si, comme il est hautement souhaitable, son implantation respecte scrupuleusement l'autonomie relative des

régions ? Si, comme il est normal, les acteurs qui s'y intéressent varient d'un endroit à l'autre ? Si, comme il est habituel de le constater en développement social, aucune autorité n'a le goût d'obliger telle ou telle instance à exercer tel ou tel rôle ? Si, pour des questions identitaires bien légitimes, chaque communauté veut voir respecter ses particularités et craint de se faire imposer des instruments de mesure uniformes... Voilà des enjeux de taille.

En effet, personne ne peut décréter qui, dans quelle université, a la compétence et le souci de valider tel ou tel indice de développement des communautés. Nul ne peut obliger une Direction régionale de santé publique à décliner une typologie des communautés de son territoire. Aucune organisation ne peut exiger que des acteurs quelconques s'assoient autour d'une table pour délimiter le périmètre des communautés de leur ville. L'idée d'un dispositif sur le développement des communautés peut s'imaginer, mais son déploiement ne se commande pas.

À tout événement, réglons la chose : les indicateurs de développement des communautés ne s'implanteront pas sous forme de diktats. Ils seront plutôt l'objet d'une appropriation collective quand les acteurs concernés par leur utilisation auront acquis la certitude qu'ils sont utiles. C'est la conviction qui nous anime à cet instant en invitant les gens concernés (suivant une consultation dont les modalités sont à déterminer) à peaufiner le dispositif, à évaluer sa faisabilité, à expérimenter certains de ses aspects et, cela étant fait, à enclencher son application là où l'intérêt se fait sentir.

Jean Rochon, en lançant le Forum national sur le développement social en 1998, n'a prescrit aucune formule si ce n'est d'inviter les individus à s'intéresser à leur développement, à participer à la vie collective de leur milieu, à faire en sorte qu'il y ait moins de pauvreté, moins d'inégalités, plus d'entraide et plus de démocratie participative. Dans la foulée de son invitation, des budgets se sont débloqués, des ententes ont été conclues, des dizaines de milliers de personnes se sont mises à la tâche et des réalisations sans nombre ont été accomplies. Par exemple, comment ne pas saluer le fait que depuis 2002, le réseau de la santé et des services sociaux, par l'entremise du Programme de santé publique, a saisi l'importance de soutenir les efforts de participation des citoyens au développement des communautés dans une perspective d'action en amont et de susciter les conditions favorables à l'amélioration des conditions de vie.

Dix ans plus tard, sans que personne en ait reçu l'ordre, il y a dans l'air du temps le désir de mieux savoir où nous en sommes et comment nous pourrions nous y prendre pour contribuer davantage à l'amélioration de la vie des communautés humaines. Voilà la meilleure perspective qui peut être offerte à la question des indicateurs de développement des communautés.

REMERCIEMENTS

En premier lieu, je remercie Paul Bernard, André Dontigny, Guy Fréchet, Claire Milette, Michel Morel, Nathalie Perreault, Bill Reimer, Denis Drouin et Lise Saint-Germain, membres du comité aviseur sur les indicateurs de développement des communautés, pour leur encouragement, leur sens de l'écoute et leurs propos, justes et éclairés.

Mes remerciements vont ensuite à mes collègues immédiats pour leur précieuse collaboration. J'ai nommé : Sylvie Bernier, Rémi Coderre, Pierre Ferland, Catherine Hallé, Yves Pepin, Marie Ouellon, Louis Rocheleau, Lyne Dubois, Sonia Tremblay, Dany Dessureault, Daniel Gagnon et Martin Dionne.

Je remercie aussi chaleureusement France Fradette et Cécile Thériault. Je les tiens responsables du fait que j'aie réussi à faire d'un sujet plutôt rébarbatif un objet de préoccupation courante dans les milieux du développement des communautés. Un autre de leur mérite est de m'avoir fait profiter de leur réseau. Autour d'elles gravite un essaim d'experts, de fins observateurs, de personnes dévouées et résolument engagées. Au cours des derniers mois, Sylvain Saint-Onge, Sylvie Allie, Daniel Manseau, Francyne Ducharme, Claude-Henri Léveillé, Jean Carpentier, Mélanie Bergeron, Ève Jutras, Normand Bélisle, Isabelle Côté, Michèle Doucet, Jacques Baril, Chantal Charest, Ginette Deshaies, Céline Guérin, Chantal Tardif, Francis Riou, Donat Gingras, Guylaine Asselin, Lucie Carrier, Lise Beaulieu, Manon Fillion, Michel Nolin, Denise Beaulieu, Pauline Abran, Jean-Claude Landry, Michel Anger, France Cormier, Jean-François Aubin, Johanne Francoeur et tous les membres des comités régionaux ou locaux de développement social m'ont joyeusement inspiré et m'ont donné l'assurance nécessaire à la conduite de mes travaux.

Ce rapport tomberait à plat s'il n'était pas sensible aux réalités immédiates auxquelles sont confrontés les acteurs du développement des communautés. Je remercie les personnes que j'ai rencontrées dans les régions du Québec à l'occasion de la tenue d'ateliers de réflexion. Elles m'ont fait vivre des expériences d'une richesse inestimable. Au surplus, je tiens à préciser que partout j'ai été accueilli avec enthousiasme et chaleur par Chantal Lalonde, Alain Coutu, Normand Laforme, René Lachapelle, Jacques Fournier, Bernard Lafrance, Bernard Laverdière, Jude Brousseau, France Brochu, Huguette Boivin, Marcel Vincent, Gaston Lagacé et Martin-Pierre Nombé.

Merci aux gens de l'équipe de recherche en développement des communautés réunissant Jacques Caillouette, Paul Morin, Chantal Doré, Ginette Boyer, Nicole Dallaire et Paule Simard de me compter parmi eux; donc de me faire profiter de leur expertise. Ces remerciements valent également pour Robert Pampalon, Denis Bourque et Lise Dunnigan. Sur un autre plan, une grande partie de ce travail est redevable aux échanges que j'ai eus naguère avec Jean-Louis Haurie, Tahar Belmounès, Éric Desrozières, Cyprien Avenel, Yves Loisel, Christine Dauzié, Julie Chabaud, Julie Aubague, Philippe Guillet, Philippe Despujold, Bernadette Maire, David Peplav, Dominique Larue et Alain Coudert.

Et, deux fois plutôt qu'une, merci à André Dontigny et à Claire Milette de m'avoir accordé leur confiance et leur appui.

FICHE D'APPRÉCIATION DU POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ

Document de travail

Fiche d'appréciation du potentiel de la communauté

Nom de la communauté :

Type de communauté :

Potentiel d'état :

Participation électorale	inf.	égal	sup.
Mobilité résidentielle	inf.	égal	sup.
Plaintes contre la propreté	inf.	égal	sup.
Pourcentage de propriétaires résidents	inf.	égal	sup.

Relevé monographique sommaire : Histoire, géographie, démographie, économie, etc.

Potentiel de tendance ou pointeurs d'habilitation

1 2 3 4 5 NSP NP

Volet	Énoncé d'appréciation								Précisions	
Potentiel des individus										
Participation										
	<i>Il est possible de trouver des volontaires pour participer à des projets au sein de la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	participation de nature plutôt citoyenne							
	<i>Il n'est pas rare de voir des gens faire du bénévolat ou assister à des rencontres d'intérêt public</i>	<input type="checkbox"/>	participation de nature plutôt occupationnelle							
Sentiment de contrôle										
	<i>Les gens donnent l'impression qu'ils ont le pouvoir de changer les choses</i>	<input type="checkbox"/>	à l'inverse du sentiment d'indifférence ou du point de vue voulant que tout est du pareil au même							
Réseaux										
	<i>Les gens entretiennent des bonnes relations de voisinage</i>	<input type="checkbox"/>								
	<i>Les gens sont entourés par leurs proches</i>	<input type="checkbox"/>								
	<i>Les gens ont un réseau de contacts à l'extérieur de la communauté</i>	<input type="checkbox"/>								
Intérêt au milieu										
	<i>Les gens se sentent concernés par ce qui se passe autour d'eux</i>	<input type="checkbox"/>	ils s'informent de l'absence prolongée d'un voisin par exemple							
Confiance										
	<i>Les gens se font mutuellement confiance</i>	<input type="checkbox"/>	ils répondraient positivement à une question leur demandant si règle générale on peut faire confiance aux personnes de l'entourage le mot difficulté est entendu ici dans son sens relatif...							
	<i>Les gens croient qu'ils peuvent recevoir de l'aide en cas de difficulté</i>	<input type="checkbox"/>								
Sentiment d'appartenance										
	<i>Les gens aiment habiter dans cette communauté</i>	<input type="checkbox"/>	ils ne croient pas qu'ils seraient plus heureux ailleurs							
Entraide										
	<i>Les gens n'hésitent pas à donner un petit coup de main, de-ci, de-là</i>	<input type="checkbox"/>	cela dans la vie ordinaire et non pas nécessairement en cas de coup dur							
Potentiel communautaire										
Communication										
	<i>Les gens lisent les journaux</i>	<input type="checkbox"/>	d'une certaine manière on s'intéresse ici au concept de littéracie							
	<i>Il y a un journal de quartier</i>	<input type="checkbox"/>	un feuillet, un hebdo ou un mensuel							
	<i>Il semble qu'Internet est accessible à la plupart des personnes</i>	<input type="checkbox"/>	soit à leur domicile ou soit qu'ils aient accès à des équipements collectifs							
Organismes communautaires										
	<i>Les o.c. travaillent ensemble pour résoudre des problèmes communs</i>	<input type="checkbox"/>	ils ont l'habitude de se concerter plutôt que de compétitionner pour obtenir des subventions							
	<i>Il y a une bonne diversité d'organismes communautaires dans la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	diversité étant en opposition ici au dédoublement							

Institutions publiques			
	<i>Les organisations publiques sont branchées sur les besoins des citoyens</i>	<input type="checkbox"/>	elles ont des antennes dans le milieu si elles n'y ont pas pignon sur rue et elles sont intégrées au milieu quand elles y logent
	<i>Les gens fréquentent la bibliothèque publique</i>	<input type="checkbox"/>	
Écoles			
	<i>L'école va au-delà de sa mission pédagogique immédiate</i>	<input type="checkbox"/>	elle offre des projets de mission éducative communautaire par exemple
	<i>L'école est ouverte en dehors des heures de classe</i>	<input type="checkbox"/>	
Centres communautaires			
	<i>Il y a une bonne offre de services en matière de loisirs sportifs ou culturels</i>	<input type="checkbox"/>	
Potentiel environnemental			
Propreté			
	<i>Les gens ne tolèrent pas les malpropretés (graffitis, poubelles renversées, etc.)</i>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Les gens prennent soin de leurs biens</i>	<input type="checkbox"/>	
Espaces verts			
	<i>Les gens fleurissent leur balcon ou leur parterre</i>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Il y a un bon nombre d'espaces verts dans la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	
Espaces publics			
	<i>Il y a des endroits où les gens peuvent se rencontrer</i>	<input type="checkbox"/>	
Récupération			
	<i>Les gens participent aux efforts de cueillette sélective des déchets</i>	<input type="checkbox"/>	
Habitat			
	<i>Le bâti est bien entretenu</i>	<input type="checkbox"/>	
Potentiel collectif			
Tuteur de résilience			
	<i>En cas de difficulté majeure les gens peuvent se référer à une personne de confiance</i>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Les aînés sont impliqués dans certaines activités d'entraide</i>	<input type="checkbox"/>	
Leader			
	<i>Il y a des gens qui cherchent à en impliquer d'autres dans des projets pour la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	non seulement il y a des leaders mais ceux-ci ont un leadership tourné vers le partage du pouvoir
Sécurité physique			
	<i>On peut se promener à toute heure en sécurité dans les rues de la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	
Sécurité alimentaire			
	<i>L'alimentation est une préoccupation sociale</i>	<input type="checkbox"/>	en milieu défavorisé on cherche à voir au-delà des comptoirs alimentaires; ailleurs à éviter le gaspillage ou à partager la nourriture
Capital social			
	<i>Il y a sur place des gens capables d'aller chercher des fonds pour financer des projets locaux</i>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Il y a souvent des fêtes dans la communauté</i>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Les gens aiment célébrer</i>	<input type="checkbox"/>	
	<i>Les gens contribuent généreusement aux organismes de bienfaisance</i>	<input type="checkbox"/>	

Services publics

Les gens qui ont des projets reçoivent de l'aide conseil ou du soutien pécuniaire de la part des pouvoirs publics

Histoire

Cette communauté est riche de son histoire

au plan architectural ou des traditions

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BÉLANGER, Jean-Pierre, SULLIVAN, Robert et SÉVIGNY, Benoît (2000), *Capital social, développement communautaire et santé publique*. Québec : ASPQ Éditions, 224 pages.

BERNARD, Paul et coll., *Why do neighbourhood characteristics influence social inequalities in health ? A conceptual framework*, Léa-Roback, Centre de recherche sur les inégalités sociales de santé de Montréal, non daté.

BERNARD, Paul et RAYNAUD, Marie-France (2004), « Inégalités sociales de santé : feux, contre-feux et piliers de bien-être », *Santé, société et solidarité*, Revue de l'observatoire franco-québécois de la santé et de la solidarité, n° 2, p. 52.

BERNARD, Paul, BERNIER, Michel, BOISJOLY, Johanne, COUSINEAU, Michel (2002), *Comment mesurer le développement social*, Rapport de l'équipe CQRS sur les indicateurs synthétiques, 219 pages (sans les annexes).

Bernard, Paul et coll. (2007), *Health inequalities and place : « A theoretical conception of neighbourhood »*, *Social and medicine*. À paraître

BERNOUX, Jean-François (2005), *Mettre en œuvre le développement social territorial, Méthodologie, outils, pratiques*, 2^e édition, Dunod, Paris.

BERTRAND, L et coll. (2006), *Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal*, Agence de santé de Montréal, Montréal.

BOISVERT, Réal (2005), *Les indicateurs de développement social en matière de développement des communautés*, Plan d'action, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec. *Revue développement social*, voir : « La mesure du développement social », vol. 6, n° 2.

BOISVERT, Réal (2006), *Les indicateurs de développement des communautés, Atelier de discussion et de réflexion sur l'identification des indicateurs de potentiel de développement des communautés*, Cahier d'accompagnement, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

BOISVERT, Réal et LEMIRE, Louise (1990), *Regard sur la problématique de la santé mentale : désintégration et réseaux d'entraide dans quatre communautés de la Mauricie*, rapport de recherche, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval.

BOISVERT, Réal et PEPIN, Yves en collaboration avec HALLÉ, Catherine (2004), *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique (phase II)*, Direction des systèmes d'information et de la qualité (Équipe connaissance/surveillance/évaluation), Direction de santé publique, Agence de santé de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

BOISVERT, Réal, PEPIN, Yves et ROCHELEAU, Louis en collaboration avec CROSATO, Sophia (2000), *Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : une analyse écologique (phase I)*, Rapport de recherche, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, révisé en septembre 2003.

BOURDIEU, Pierre (1982), *Réponses*, Seuil, p. 95.

BOURDIEU, Pierre (1964), *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Minuit.

BOURDIEU, Pierre (1996), *Raisons pratiques*, Seuil, coll.

BOURQUE, Denis et FAVREAU, Louis (2004), « Le développement des communautés : les concepts, les acteurs et les conditions de succès », *Revue développement social*, p. 27, vol. 4, n° 3.

CAILLOUETTE, Jacques et MORIN, Jacques (2007), « Organisation communautaire et territoire, l'expérience d'un quartier de Sherbrooke », dans *L'organisation communautaire, fondements, approches et champs de pratique*, Collection « Pratiques sociales et économiques », Presses, de l'Université du Québec à Montréal.

CAILLOUETTE, Jacques (2001), « Pratiques de partenariat, pratiques d'articulation identitaire et mouvement communautaire », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 14, n°1.

CENTRE FOR INNOVATIVE & ENTREPRENEURIAL LEADERSHIP, *Communities Life Cycle Matrix*, version 2.5.

CHABAUD, Julie-Marie (2001), *Action publique sociale, expertise et territoire, La caisse d'allocation familiale de la Gironde et l'anticipation du risque social*, thèse de doctorat en science politique, sous la direction de Jean Dumas, professeur à l'Institut d'études politiques de Bordeaux, Université Montesquieu-Bordeaux IV, Institut d'études politiques de Bordeaux, CERVL-Pouvoir, Action publique, Territoire, 634 pages, avec les annexes.

CHOINIÈRE, Robert (1992), « Les disparités géographiques de la mortalité dans le Montréal métropolitain, 1984-1988, études écologiques des liens avec les conditions sociales, économiques et culturelles », *Cahier québécois de démographie*, vol. 20, n° 1.

COLEMAN, James S. (1988), « Social capital in the creation on human capital », *American journal of sociology*, 94, 95-120.

COLLECTIF EN AMÉNAGEMENT URBAIN HOCHELAGA-MAISONNEUVE (2002), *Consultation locale sur le re-développement du site Lavo*, document synthèse, schéma explicatif, p. 6.

COMITÉ CONSULTATIF EXTERNE SUR LES VILLES ET LES COLLECTIVITÉS (2006), *Pour en finir avec la résilience des collectivités, Bâtir un meilleur avenir pour tous les canadiens*, rapport final, 96 pages.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE (1997), *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social*.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1989), *Deux Québec dans un, rapport sur le développement social et démographique*, Gaëtan Morin éditeur.

CÔTÉ, Louis (2002), « Le capital social dans les régions québécoises », *Recherches sociographiques*, vol. XLIII, n° 2, p. 353-368.

COURTEAU, Jean-Pierre, CHARLEBOIS, Josée et TREMPE, Normand (1996); *Variations de la mortalité en relation avec le taux de pauvreté des quartiers en Outaouais urbain et dans le Québec urbain*, Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, Direction de la santé publique, Hull (Québec).

DANIEL, Mark et KESTENS, Yan, *MEGAPHONE, Un système d'information géographique pour la santé des populations de Montréal*, Chaire de recherche du Canada en santé des populations et déterminants biopsychosociaux, p. 11.

DURAND, Jean-Pierre (1989), *Sociologie contemporaine*, Paris, Éditions Vigot

FALARDEAU, Jean-Charles (1974), « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. XV, n° 2.

FAVREAU, Louis (2003), « Développement des territoires : Nouvelles approches du développement régional ? », *Chaire de recherche en développement des collectivités*, Université du Québec en Outaouais.

FAVREAU, Louis et LÉVESQUE, Louis (1996), « Développement économique communautaire », *Économie sociale et intervention*, Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec.

FERLAND, Marc et coll. (1998), *Santé et inégalités sociales au Québec : une analyse comparative du pourcentage d'assistés sociaux par CLSC en tant qu'indicateur socioéconomique*, Gouvernement du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction générale de la planification et de l'évaluation.

FRANKE, Sandra (2005), *La mesure du capital social, Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation des politiques publiques*, Gouvernement du Canada, Projet de recherche sur les politiques, 72 pages.

FUKUYAMA, Francis « Trust : social capital and global economy », *Current*, 379 : 12-18, 1996.

GRANOVETTER, M. (1973), « The Strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, 1360-80.

GROOTAERT, Christian et coll. (2004), *Measuring Social Capital, An Integrated Questionnaire*, The World Bank, Washington, D.C., 51 pages.

GUÉRIN, Daniel et coll. (2003), *L'environnement social et la santé : un modèle d'équation structurale*, Centre d'analyse des politiques publiques, Université Laval.

HAANCOCK, Trevor et coll. (1998), *Indicators that Count ! Measuring Population Health at the Community Level*, Final, Draft, rapport non publié.

HADJIISKY, Magdaléna (2004), *De la mobilisation citoyenne à la démocratie de partis. Participation et délégation politiques dans la nouvelle démocratie tchèque (1989-1996)*, Thèse de doctorat mention science politique, sous la direction de Jacques Rupnik, l'Institut d'études politiques de Paris.

HOBFOLL, Stevan E. et al (2002), «The impact of communal-mastery versus self-mastery on emotional outcomes during stressful conditions : a prospective study of native American women», *American Journal of Community Psychology*, vol. 30, n° 6.

HORTULANUS, R.P. (2000), «The development of urban neighbourhoods and the benefit of indication systems», *Social Indicators Research*, n° 50, pp 209-224.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2002), (Collectif d'auteurs), *La santé des communautés : perspectives pour la contribution de la santé publique au développement social et au développement des communautés*, avril 2002.

INSTITUTE FOR PUBLIC POLICY & ECONOMIC ANALYSIS (2005), *Community Indicators Initiative Report* (2005), Eastern Washington University.

JACKSON, Suzanne F. et coll. (2003), *Working with Toronto neighbourhoods toward developing indicators of community capacity*, Center for Health Promotion Department of Public Health Sciences, University of Toronto.

KAPLAN, George A. (1999), « Location, Location, Location », *Psychosomatic Medicine*, no. 61, pp. 744-745.

KAWACHI, Ichiro et BERKMAN, LF (2003), *Neighbourhoods and Health*, Oxford University Press inc., New-York.

LAMARCHE, Robert (2006), « À qui appartient le centre-ville », *L'Actualité*, juin.

LÉVESQUE, Maurice, JEAN, Bruno, WHITE, Deena (2002), *Les conceptions du développement social : le point de vue des acteurs*, GRASP-Université de Montréal.

LISAKA, Laura (2006), *Social Capital in Finland*, Statistics Finland, Helsinki.

MACINTYRE, Sally et ELLEWAY, Anne (2000), «Ecological approaches : rediscovering the role of the physical and social environment», dans Lisa Berkman et Ichiro Kawachi, *Social Epidemiology*, Oxford University Press.

MARMOT, Michael (2004), *The Status Syndrome, How Social Standing Affects our Health and Longevity*, Times Books, Henry Holt and company.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2005), Direction générale de la santé publique, *Le soutien au développement des communautés : pistes d'interventions pour renforcer l'action du réseau de la santé et des services sociaux et des partenaires du développement*, document de travail.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, Directions de santé publique, en collaboration avec l'Institut national de santé publique, *Plan commun de surveillance de l'état de santé de la population et de ses déterminants, 2004-2007*, Québec, Gouvernement du Québec, février 2005, 599 pages.

MORASSE, Julie (2005) : *Inventaire des indicateurs de pauvreté et d'exclusion sociale*, Institut de la statistique du Québec et ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

MOREL, Michel et BOISVERT, Réal (2005), « Le développement social au Québec, tendances et caractéristiques d'une société en devenir », *Recherches et Prévisions*, n° 81.

MORIN, Edgar (2004), *La méthode 6, Éthique*, Paris, Éditions du Seuil.

NINACS, William (2001), *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement communautaire au Québec*, thèse de doctorat, Université Laval, École de service social, 313 pages.

PAMPALON, Robert et de RAYMOND, Guy (2000), en particulier : « Un indice de défavorisation pour la planification de la santé et de bien-être au Québec », *Maladies chroniques au Canada*, 21(3) : 133-122.

PAQUET, Ginette (2005), *Partir du bas de l'échelle, des pistes pour atteindre l'égalité sociale en matière de santé*, Les presses de l'Université de Montréal, 153 pages.

PECHOUX, Sylvain (2004), *Vivre dans un quartier disqualifié, Images des lieux et image de soi dans le 20^e arrondissement de Paris*, Mémoire de DEA en sociologie, École des hautes études en sciences sociales, Paris.

PONTHIEUX, Sophie (2003), *Que faire du « social capital » ?* Institut national de la statistique et des études économiques, Série document de travail

PUTNAN, Robert (2000), *Bowling alone : the collapse and revival of American community*, Simon and Schuster.

RENAUD, Jean et coll. (1996), *Espace urbain, espace social : Portrait de la population des villes du Québec*, Éditions Saint-Martin.

Reimer, Bill (2006), « The rural context of community development in Canada », *Journal of Rural and Community Development*, vol 1 n° 2.

SIMARD, Paule (2005), *Perspectives pour une évaluation participative des villes et villages en santé*, Direction du développement des individus et des communautés, Institut national de santé publique.

SMITH, Neale (2003), *Measuring Community Capacity : State of the field and recommendations for future research*, Santé Canada, 76 pages.

STONE, Wendy (2001), *Measuring social capital, Toward a theoretically informed measurement framework for researching social capital in family and community life*, Australian Institute of families Studies, Melbourne, 38 pages.

SUBRAMANIAN, S. V. et coll. (2003), «Multilevel methods for public health research», in Kawachi and Berkman, *Neighborhoods and Health*, Oxford University Press.

SWAIN, David (2003), «Measuring Progress : Community Indicators and the Quality of Life», *International Journal of Public Administration*, vol. 26, n° 7, p. 789-814.

THE COLORADO TRUST (1998), *Promoting Health by Building Community Capacity*, Denver, p. 4.

TOUPIN, Louise (2001), *Des indicateurs sociocommunautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés*, Condition féminine Canada, 107 pages.

VACHON, Bernard (1993), *Le développement local, Théorie et pratiques, Réintroduire l'humain dans la logique de développement*, Gaëtan Morin.

VANDERMOTTEN, Christian et coll. (2005), Délégation interministérielle à la ville, *Observatoire national des zones urbaines sensibles, Rapport 2005; Analyse dynamique des quartiers en difficulté dans les régions urbaines belges*, Université libre de Bruxelles.

WALLACE, Marnie et coll. (2006), *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité à Regina*, Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice, Centre canadien de la statistique juridique, Statistique Canada, Ottawa, Ontario.

**Agence de la santé
et des services sociaux
de la Mauricie
et du Centre-du-Québec**

Québec 